

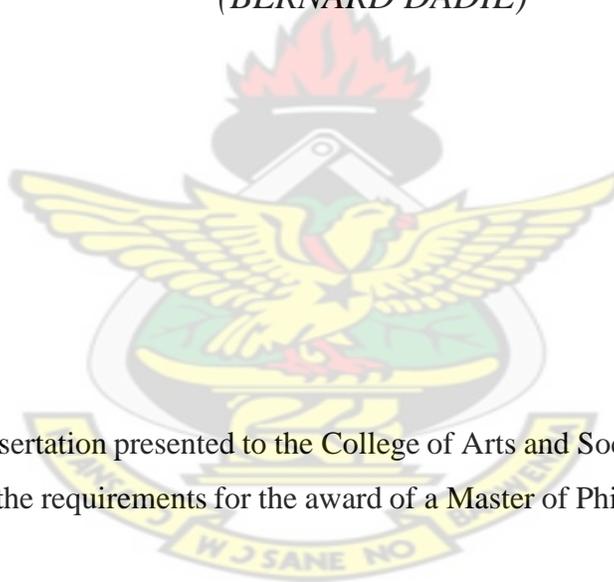
KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY,
KUMASI

COLLEGE OF ARTS AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF MODERN LANGUAGES

LA STRUCTURE TEXTUELLE DU PAGNE NOIR

(BERNARD DADIE)



M. Phil. dissertation presented to the College of Arts and Social Sciences in partial fulfillment of the requirements for the award of a Master of Philosophy degree (French)

R.S.K. KWAKYE, 3470009

JUNE, 2011

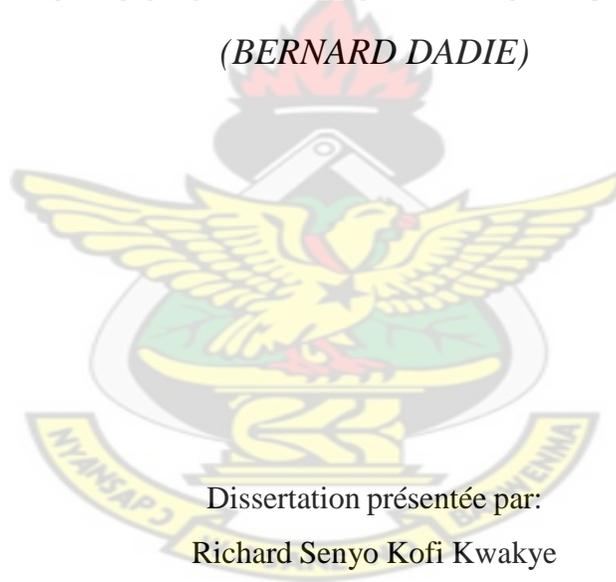
KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY,
KUMASI

COLLEGE OF ARTS AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF MODERN LANGUAGES

KNUST

LA STRUCTURE TEXTUELLE DU PAGNE NOIR
(*BERNARD DADIE*)



Dissertation présentée par:
Richard Senyo Kofi Kwakye

En vue de l'obtention de la maîtrise ès lettres.

Sous la direction du:
Dr Lawrence Tufuor

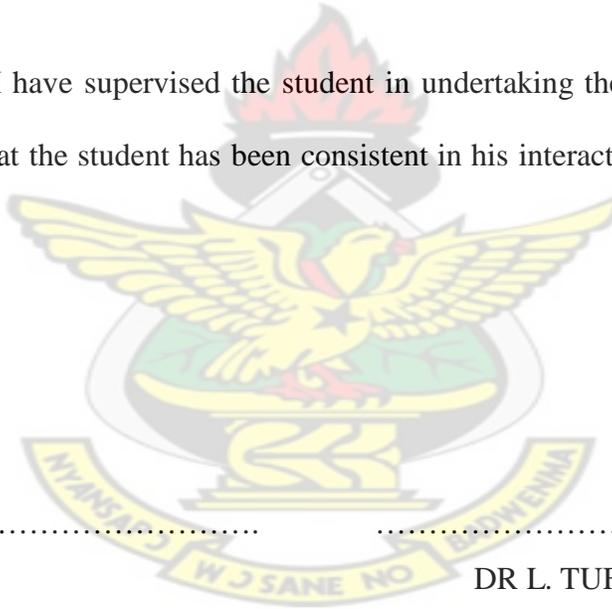
DECLARATION

I declare that I have wholly, under supervision, undertaken the study herein submitted.

.....
DATE R.S.K. KWAKYE
(STUDENT)

KNUST

I declare that I have supervised the student in undertaking the study submitted herein, and confirm that the student has been consistent in his interaction with me for guidance and directions.



.....
DATE DR L. TUFUOR
(SUPERVISOR)

.....
DATE DR (MRS) L. TETTEY
(HEAD OF DEPARTMENT)

DEDICACE

Nous dédions cet ouvrage à notre famille, bien aimée.

KNUST



Kumasi, juin 2011

RSKK

REMERCIEMENTS

En toute priorité, c'est au Tout-Puissant Dieu que nous adressons nos remerciements. Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux organisations sans l'aide desquels il nous aurait été impossible de mener ce projet à terme.

Nous tenons ensuite à remercier notre Directeur de thèse, le Docteur Lawrence Tufuor, qui, malgré ses nombreuses préoccupations, a bien voulu mettre à notre disposition sa riche bibliothèque, nous a gratifié de nombreuses observations et a proposé les pistes valorisées dans ce mémoire.

Nous aimerions également remercier M. Justice Kagbenu, bibliothécaire (Balme) à l'Université du Ghana, Legon, et Mme Rosina Agyenim-Boateng de la Bibliothèque universitaire de Cape Coast pour leur soutien en matière de documentation pour la conduite de cette recherche.

Nous disons aussi merci à Bernard Ampong et à Olivia Bushell pour leur soutien moral et de nous avoir prêté leurs ordinateurs portables au cours de la rédaction du présent travail !

Enfin, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à nos parents pour le soutien et les encouragements qu'ils nous ont apportés tout au long de l'élaboration de ce travail.

RSK Kwakye

Kumasi, juin 2011

TABLE DES MATIERES

DECLARATION	iii
DEDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
ABSTRACT	viii

INTRODUCTION

0.1 Cadre général	1
0.2 Problématique	5
0.3 Objectif du travail	6
0.4 Justification du choix du sujet	7
0.5 Hypothèses de départ	8
0.6 Délimitation du champ du travail	8
0.7 Méthodologies du travail	9
0.8 Organisation du travail	9
0.9 Mots clés	10

CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE ET TRAVAUX ANTERIEURS	11
1.1 Cadre théorique	11
1.1.1 Introduction	11
1.1.1.1 L'approche énonciative	11
1.1.1.2 L'approche illocutoire	13
1.1.1.3 L'approche fonctionnelle	15
1.1.1.4 L'approche typologique	17
1.1.2 Typologies des textes	18
1.2 Travaux antérieurs	34

CHAPITRE 2

PRESENTATION DES SCHEMAS SEQUENTIELS PROTOTYPIQUES	36
--	----

2.1 Le texte narratif	36
2.2 Le texte descriptif	39
2.3 Le texte argumentatif.....	42
2.4 Le texte explicatif	44
2.5 Le texte dialogal	45
CHAPITRE 3	
CONSTITUTION DU CORPUS ET ANALYSE DES DONNEES	49
3.1 Constitution du corpus.....	49
3.2 Analyse des données.....	50
3.2.1 Le miroir de la disette.....	50
3.2.2 Le Pagne noir.....	54
3.2.3 La Cruche	56
3.2.4 La Bosse de l'Araignée	60
3.2.5 L'enfant terrible.....	62
3.2.6 Le bœuf de l'Araignée.....	63
3.2.7 Araignée et la Tortue	66
3.2.8 Les funérailles de la Mère Iguane	70
CHAPITRE 4	
IMPLICATIONS DE L'ETUDE ET SUGGESTIONS	74
4.1 Implications de l'étude	74
4.1.1 Implications pédagogiques ou didactiques.....	74
4.1.2 Implications traductologiques	76
4.2 Suggestions.....	76
4.3 Validation des hypothèses	78
CONCLUSION GENERALE	79
BIBLIO-SITOGRAFIE	82
ANNEXE.....	92

ABSTRACT

The study entitled “**La structure textuelle du *Pagne noir***” examines the textual structure of *Le Pagne noir* (a collection of African short stories by Bernard Dadié). The study combines the qualitative method of research (which aims at describing a specific phenomenon with the view to confirming or refuting the initial hypotheses) and textual analysis as expounded by J.-M. Adam (1997). The study reveals that:

- Every text has its own configurational structure and could be dominated by one dominant type of text;
- Homogenous texts rarely exist and that in real life situations, one invariably encounters heterogeneous texts, with one type of text being usually dominant;
- Our corpus has a pluri-sequential nature in that, it is largely composed of different types of sequences, with the narrative sequence being the dominant type;
- The narrative sequence *may* not always begin with the Initial situation (Pn1), but could begin with any other moment in the episode;
- It is an act of reading/interpretation on the part of the reader/speaker that confers on the text/discourse a certain compositional structure.

INTRODUCTION

0.1 Cadre général

Depuis fort longtemps, l'analyse de textes a été abordée de différents points de vue. Parmi les approches proposées par les théoriciens et les praticiens du langage, on distingue les perspectives énonciative (voir E. Benveniste, 1966 ; G. Genette, 1969), illocutoire (voir entre autres J. L. Austin, 1962 ; J. R. Searle, 1969), typologique (voir E. Werlich, 1976 ; J.-M. Adam, 1997) et fonctionnelle (B. Combettes, 1983 ; J.-F. Jeandillou, 2010/1997 ; S.C. Dik, 1997). Toutes ces perspectives ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'élargissement du champ d'étude du texte en tant qu'élément prééminent de la linguistique générale.

Parmi les figures de proue de la linguistique générale, il convient de citer F. de Saussure¹ (considéré par plusieurs comme le « père » de la linguistique en Europe), E. Benveniste, A. Martinet (tous deux considérés comme figures marquantes de la linguistique française moderne), G. Guillaume, R. Jakobson, J. L. Austin, J. R. Searle, J.-P. Grice, D. Maingueneau, R. Amossy, O. Ducrot, J.-M. Adam, M.A.K. Halliday, H. Weinrich, pour ne citer que quelques noms emblématiques parmi d'autres également de renom.

La recherche d'une méthodologie d'analyse susceptible de cerner la complexité de tous les différents « types » de textes a fait l'objet de nombreuses études. Nombreux sont les experts qui se sont impliqués dans la linguistique du texte – courant linguistique dont

¹ Celui-ci, cité par Guelpa (1997 :42) était convaincu que « la langue est un système organisé et doué d'une fonction sociale ».

l'objet empirique et théorique est définitivement le texte ; la linguistique textuelle soutient la thèse selon laquelle le texte est une structure ordonnée ou organisée et non un simple pastiche ou assemblage de phrases isolées ; le *texte* est un ensemble et non pas une suite de propositions disjointes et sans rapport aucun. C'est la raison pour laquelle Mayaffre (2007) affirme qu'un « texte ou un corpus textuel n'est pas seulement une *urne* anarchique pleine de *données* linguistiques mélangées, mais aussi un *espace* ou un *plan* sur lequel ces données s'enchaînent (plus que s'additionnent) et s'organisent au fil du texte ». A retenir que ce courant a suivi le structuralisme d'où les points de convergences entre le structuralisme et les grammaires de texte (linguistique textuelle).

Bien que la linguistique textuelle ait apporté du nouveau dans l'étude du langage, toujours est-il que les spécialistes dans le domaine ne s'accordent pas sur tous les points. Malgré cette divergence parmi les théoriciens et les praticiens, il n'est pas inutile de rappeler que la linguistique (définie, de façon générale, comme la science qui étudie la langue en tant que système) s'est enrichie de l'apport des différentes approches en la matière. L'analyse du discours qui fait valoir la sémiotique, la morphosyntaxe, la sémantique, la phonétique / phonologie, la lexicologie, la pragmatolinguistique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, la neurolinguistique, se situe en prolongement de la grammaire textuelle vouée à cette quête presque inassouvie pour dégager les éléments constitutifs de différents types textuels et d'en faire un modèle pouvant répondre à toutes les attentes des spécialistes.

Le premier à avoir posé le *texte* comme objet principal de la théorie du langage, est, sans doute, Hjelmslev (1971), qui affirmait dans son ouvrage, *Prolégomènes à une théorie du langage*, que :

La théorie du langage s'intéresse à des *textes*, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un *texte* donné au moyen d'une description non contradictoire et exhaustive de ce *texte*. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre *texte* de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels *textes* (1971 : 26-27).

Hjelmslev jette ainsi les bases d'une linguistique du texte dont l'objectif serait de reconnaître, d'analyser et de décrire des textes.

Sentant la nécessité de transporter la linguistique au-delà des limites de la phrase, Jakobson (1973), Bakhtine (1975)², et Labov (1978) ont, tour à tour, dénoncé le réductionnisme linguistique inhérent aux modèles structuraux, autrement dit des phrases et des mots. La linguistique (ou grammaire) textuelle est issue de ce souci pour poser le texte comme étant une entité à part entière. Sont issues de cette tendance linguistique des notions telles que textualité, métatextualité, transtextualité, paratextualité, intertextualité, co(n)textualité, hypertextualité, pour ne citer que celles-là.

Nous nous intéressons, dans le présent travail, à l'application du modèle d'analyse textuelle proposé par Adam (1997) dans son ouvrage *Les textes : types et prototypes*³ à l'étude du *Pagne noir* par Bernard Dadié. Notre choix n'implique aucun jugement de valeur vis-à-vis d'autres modèles d'analyse textuelle (Lundquist, 1983 ; van Dijk, 1980). Certes, nous les avons consultés et appréciés lors de la phase préparatoire du présent travail ; toutefois nous estimons que le modèle proposé par Adam répond, dans

² Celui-ci, dans son ouvrage *Esthétique de la création verbale* (1984), a mis l'accent sur les aspects pluridisciplinaires d'une linguistique du texte en indiquant que le texte offre des caractéristiques telles qu'il faut pour le linguiste, situant ainsi son propos « dans les sphères limitrophes, aux frontières de toutes les disciplines mentionnées, à leur jointure, à leur croisement » (1984 :311).

³ Dans ledit ouvrage l'auteur se fixe pour objectif la définition d'« un cadre théorique plus général qui considère la linguistique textuelle comme un sous-ensemble de l'analyse des pratiques discursives et des genres » (1999 : 18).

l'ensemble, le mieux à notre goût en termes de teneur et de présentation.

Pour reprendre les propos de l'auteur :

l'hypothèse des prototypes séquentiels a l'avantage, par rapport à d'autres hypothèses typologiques, de rendre compte, d'une part, du fait que les énoncés produits actualisent toujours de façon plus ou moins fidèle les prototypes de base et, d'autre part, du fait, en apparence contradictoire, que les sujets catégorisent assez aisément des actualisations pourtant toujours floues (Adam, 2009 :195).

Nous partons du fait que le texte est un phénomène qui n'existe qu'à travers sa manifestation sonore (pour le domaine de l'oralité) ou écrite, matérielle (pour le domaine de l'écrit) ; et en tant que tel, il dispose d'une structure.

Rappelons ici que, contrairement à la linguistique générale qui a pour objectif « l'analyse de la fonction langagière reconstruite à partir de l'observation du fonctionnement des langues prises dans leur diversité » (Desclés et Guentchéva, 1987), la linguistique textuelle est une linguistique de grandes masses, ayant pour fonction de « poursuivre l'analyse linguistique au-delà de la phrase complexe et des seuls couples de phrases [...] accepter de se situer aux frontières du [sic] linguistique dans le but de rendre compte de l'hétérogénéité de toute composition textuelle » (Adam, 1997 : 20). La linguistique textuelle se fixe pour objectif l'observation de régularités qu'elle n'a pas les moyens (théoriques) de mettre en rapport avec les paramètres de l'acte matériel d'énonciation-production du discours et de l'interaction sociale (Adam 1993/2007).

Comme le souligne Combettes⁴,

L'opposition phrase/texte ne fait pas le tri entre des phénomènes linguistiques qui relèveraient de la phrase et ceux qui relèveraient du texte, mais elle s'attache à distinguer des propriétés diverses – les unes phrastiques, les autres textuelles – d'une même structure de langue (1993 :47).

⁴ Cité par Adam (2010 :47)

La linguistique textuelle a aussi pour tâche l'élaboration des concepts spécifiques et la définition des classes d'unités entre la langue et le texte.

0.2 Problématique

Pendant longtemps, l'enseignement de la grammaire en langue a porté essentiellement sur la phrase, la grammaire traditionnelle (dont les praticiens se sont inspirés de la grammaire générative de Chomsky), mais aussi sur les théories modernes – transformationnelles et structurales ; autrement dit, la mise en application des règles morphosyntaxiques au détriment de la « textualité » du produit final.

Malgré l'apport de la grammaire dans la production des textes oraux et écrits, force est de constater que, de nos jours, même parmi les usagers les plus expérimentés du langage, les règles de *cohérence* et de *cohésion* – pierres angulaires sur lesquelles repose la linguistique textuelle – sont négligées dans les productions écrites et/ou orales.

Les fautes commises par les usagers du langage ne relèvent pas d'une insuffisance du savoir grammatical dit classique mais surtout d'un manque de savoir concernant les règles qui entrent en jeu lors du tissage d'un texte. « Chacune des phrases d'un texte peut être grammaticalement et sémantiquement correcte mais le message [peut] ne pas l'être si les reprises pronominales ne sont pas bien maîtrisées » nous rappelle Simon (1997).

Qui plus est, il n'y a pas assez de documentation sur la grammaire de grandes masses dans nos universités contrairement à la disponibilité d'une documentation dense sur la grammaire traditionnelle pure. Autrement dit, les acquis de la nouvelle grammaire

textuelle n'ont pas été assez vulgarisés mais ont été jusqu'ici cantonnés dans des milieux très spécialisés et restreints (universités et centres de recherche). Et parmi les praticiens de la linguistique du texte, peu (pour ne pas dire rares) sont ceux qui se servent de textes africains pour illustrer leurs arguments.

Nous estimons qu'en aucun cas la linguistique du texte ne doit être l'apanage des spécialistes du langage, autrement dit, praticiens, étudiants et professeurs en linguistique. Tous ceux qui emploient la langue à des fins communicatives sont censés avoir une notion des caractéristiques qui font qu'un texte soit décrit comme étant de type narratif, descriptif, explicatif, argumentatif et dialogal.

Pour toutes ces raisons, notre travail se situe dans cette tradition linguistique du texte en s'inspirant de la théorie des « types et prototypes » des textes telle qu'elle a été proposée par Adam (1997).

0.3 Objectif du travail

L'objectif général du présent travail est de décrire l'organisation textuelle du *Pagne noir* de Bernard Dadié. Nous comptons montrer et évaluer l'apport d'une approche textuelle au sein d'un cadre applicatif précis, car la notion de « structure » en linguistique signifie l'agencement interne des unités qui forment un système linguistique. Et c'est cette notion que nous comptons explorer dans le travail.

Selon Desclés et Guentchéva (1987),

Le programme de la grammaire textuelle ne pourra prendre réellement son envol que s'il s'appuie sur des analyses rigoureuses et adéquates des agencements des unités linguistiques au sein des énoncés et plus largement des discours. [...] *Toute grammaire du texte doit nécessairement s'appuyer sur*

une analyse détaillée des formes et des valeurs des marqueurs grammaticaux
(1987 :111-112. C'est nous qui soulignons).

Nous espérons, en nous fondant sur un texte concret, (en l'occurrence, *Le Pagne noir*), étudier non seulement les « marqueurs grammaticaux » mais aussi la manière dont les textes sont tissés pour révéler les différentes typologies.

0.4 Justification du choix du sujet

Nous avons décidé d'appliquer le modèle d'étude et de classification des textes d'Adam (1997) au *Pagne noir* (B. Dadié) parce que nous croyons qu'une telle entreprise nous permettra d'élargir le champ d'application du modèle à l'analyse d'un texte qui est typiquement africain et pour lequel aucune analyse de ce genre n'est, à notre connaissance, disponible jusqu'ici.

Comme le montre Adam (1993), la linguistique textuelle est une théorie de la production co(n)textuelle de sens qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse de textes concrets. Cette étude se veut par conséquent aussi être, à partir d'une position linguistique bien définie et complémentaire à d'autres approches, un enrichissement de la recherche dans le domaine de la linguistique textuelle au Ghana, en particulier.

Puisque la linguistique du texte a bien évolué depuis les années 1970, nous comptons bien mettre en pratique ses nouveaux outils pour l'analyse et / ou l'étude de textes francophones.

Comme nous avons souligné le fait qu'il y a un manque de documentation sur la linguistique textuelle vis-à-vis de la disponibilité d'ouvrages sur la grammaire classique

(traditionnelle et structurale), nous tentons, du moins en partie, de répondre à l'insuffisance d'informations sur la nouvelle grammaire de grandes masses.

En dernier lieu, nous aimerions contribuer notre part dans cette quête de mettre à la portée de tout usager du langage, y compris étudiants et professionnels en la matière, les acquis de ce courant linguistique, afin qu'ils puissent apprendre à bien structurer leurs productions écrite et/ou orale en appliquant les règles de cohérence et de cohésion.

0.5 Hypothèses de départ

Les hypothèses qui sous-tendent le présent travail sont les suivantes :

1. Que *Le Pagne noir* (B. Dadié) a une structure compositionnelle bien définie ;
2. Que parmi les séquences textuelles identifiées, il y a une séquence dominante ;
3. Que l'ordre des macro-propositions dans la séquence narrative est Situation initiale + Complication + Evaluation + Résolution + Situation finale.

0.6 Délimitation du champ du travail

Nous nous limitons dans le présent travail à l'application de la (nouvelle) typologie de texte proposée par Adam à l'analyse du *Pagne noir* (B. Dadié, 1955). Toutefois, nous ne travaillons pas sur l'ensemble du texte, mais sur les huit premiers contes qui en sont tirés afin d'illustrer et de soutenir nos thèses.

0.7 Méthodologies du travail

Le présent travail s'inscrit d'abord dans le cadre de la méthodologie qualitative dans la mesure où il s'agit de décrire un phénomène particulier en vue de confirmer ou de réfuter les hypothèses de départ.

Dans un deuxième temps, il fait valoir le modèle d'analyse textuelle proposé par J.-M. Adam (1997).

0.8 Organisation du travail

Le présent travail comporte une Introduction, quatre chapitres et une conclusion générale. Dans le premier chapitre intitulé *CADRE THÉORIQUE ET TRAVAUX ANTÉRIEURS*, nous passerons en revue différentes théories en linguistique textuelle et annoncerons le cadre théorique spécifique dans lequel s'inscrit le présent travail. Nous y dresserons également un bref panorama de quelques ouvrages clés en la matière.

Dans le deuxième chapitre intitulé, *PRESENTATION DES SCHEMAS SEQUENTIELS PROTOTYPIQUES*, nous approfondirons un peu plus les éléments constitutifs des différents schémas séquentiels.

Dans le troisième chapitre intitulé *CONSTITUTION DU CORPUS ET ANALYSE DES DONNEES*, nous appliquerons les principes théoriques à l'analyse de notre corpus en vue d'en dégager les séquences diverses dominées et dominantes, et le quatrième chapitre comprendra les implications de l'étude et suggestions ainsi que la validation de nos hypothèses de départ.

Le présent travail se terminera par une conclusion générale où nous présenterons les résultats de notre analyse ainsi que nos recommandations.

0.9 Mots clés

Cohérence, Cohésion, Linguistique textuelle, Séquence (Séquentialité, Séquençage), Texte, Textualité.



CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE ET TRAVAUX ANTERIEURS

1.1 *Cadre théorique*

1.1.1 Introduction

Dans cette partie du travail, nous passerons en revue quelques notions théoriques clés de la linguistique textuelle. Nous évoquerons également des ouvrages de quelques théoriciens et praticiens en la matière. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, l'analyse du texte peut se faire d'un point de vue énonciatif, illocutoire, fonctionnel¹ et typologique.

La présente étude s'inscrit dans une perspective typologique des textes dans la mesure où elle vise à dégager l'organisation compositionnelle de l'ouvrage à étudier.

1.1.1.1 L'approche énonciative

Réagissant contre les excès du structuralisme, l'approche énonciative – qui a pour objet la production d'énoncés – donne un éclairage sur le texte en le concevant comme objet de communication. Autrement dit, la méthodologie issue de la théorie énonciative consiste à dégager les différents moyens par lesquels un locuteur (énonciateur ou *sujet d'énonciation*) marque sa présence dans son discours quand il :

- imprime sa marque à l'énoncé (à travers la présence de quelques marques linguistiques qui attestent de l'implication du locuteur comme *sujet*

¹ Au sens de la *functional sentence perspective* de Mathesius.

d'énonciation dans son énoncé) ;

- s'inscrit – explicitement ou implicitement – dans le message ; et
- se situe par rapport à l'énoncé entre autres – « distance énonciative » – en l'assumant plus ou moins.

L'approche énonciative prend aussi en compte l'analyse de la *situation* d'énonciation.

Selon P. Guelpa (1997), la théorie de l'énonciation vient

compléter la théorie des groupes syntaxiques en ce sens qu'elle prend en compte les éléments appartenant au code de la langue et dont pourtant le sens dépend de facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre (...) et les termes qui impliquent un jugement ou une émotion (1997 :47).

Parmi ceux qui ont effectué des recherches sur l'énonciation, citons, pour commencer, O. Ducrot et T. Todorov qui définissent l'énonciation comme un « acte au cours duquel des phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises » (1972 :405-406). D'autres en sont : E. Benveniste (1966)² : *Problèmes de linguistique générale I* ; G. Genette (1969) : *Figures II. Essais* ; F. Récanati (1979) : *La transparence et l'énonciation* ; C. Kerbrat-Orecchioni (1980) : *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage* ; D. Maingueneau (2001) : *L'énonciation littéraire II-Pragmatique pour le discours littéraire* ; A. Culioli (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation* ; et J. Cervoni (1987) : *L'Énonciation*.

Pour J.-F. Jeandillou (2010), « aborder le texte du point de vue de son énonciation, c'est le considérer non seulement comme un énoncé produit dans le discours, mais surtout comme un indice de cet acte effectif qu'est la prise de parole effectuée par un sujet »

² Celui-ci a la réputation d'avoir développé la théorie classique de l'énonciation. Il établit dans ledit ouvrage une distinction entre deux plans d'énonciation, celui de l'histoire et celui de discours. Il y définissait l'énonciation comme « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (*op. cit.*, p. 80).

(2010 :54). Autrement dit, le texte devient non plus un objet mais plutôt un acte de parole.

Grâce aux travaux de ces chercheurs et de tant d'autres, des voies novatrices ont été ouvertes dans la pédagogie de langues. L'énonciation a permis d'ouvrir de « nouvelles perspectives en mettant le doigt sur des faits autrefois passés sous silence ou considérés comme faisant partie du lexique (vocabulaire) et qui sont maintenant intégrés de plus en plus à la grammaire » (Guelpa, 1997 :209).

Bien que les recherches sur l'énonciation se révèlent d'une importance majeure pour l'étude du texte, ce que l'on reproche à cette approche c'est qu'elle ne s'intéresse, généralement, qu'à la recherche de marques linguistiques témoignant de la présence du locuteur et de la situation de l'énonciation ; les autres facteurs dans le processus de communication – destinataire, message, etc. – sont plus ou moins négligés.

1.1.1.2 L'approche illocutoire

La visée illocutoire globale définit tout texte comme ayant un but (voir Austin, 1962 ; Searle, 1969). Austin (1962) distingue la *locution* – (appelé l'*acte locutoire*), qui correspond à ce qui est dit/écrit (l'énoncé) par le locuteur/scripteur – l'*illocution* – (appelé aussi l'*acte illocutoire*), qui correspond aux intentions du locuteur et la *perlocution* – (appelé également l'*acte perlocutoire*), qui porte sur des réactions ou effets du message transmis par le locuteur sur l'interlocuteur.

Searle (1969) retient, lui aussi, l'acte illocutoire ; en fait, il suggère que dans chaque énoncé, il existe l'*acte de référence* (où le sujet réfère à quelque chose), l'*acte de*

prédication (où le sujet prédique une propriété, une qualité, ou une relation à ce « quelque chose ») et l'*acte illocutoire* (où le sujet établit par rapport à son interlocuteur une relation particulière).

Selon Viehweger, cité par Adam (2007) :

Les analyses concrètes montrent que les actes illocutoires qui constituent un texte forment des hiérarchies illocutoires avec un acte illocutif dominant étayé par des actes illocutoires subsidiaires rattachés à l'acte dominant par des relations dont le caractère correspond aux fonctions que ceux-là remplissent vis-à-vis de celui-ci (1990 : 49).

Cette approche vise principalement à dégager les marques linguistiques qui permettent d'« agir sur les représentations, les croyances et/ou les comportements d'un destinataire (individuel ou collectif) » (Adam 1997 : 22). Autrement dit, l'approche illocutoire a une visée *conative* au sens jakobsonien du terme.

L'approche illocutoire a ouvert la voie au développement et à la promotion de la notion des orientations argumentatives dont Ducrot est une figure de proue.³

D. Maingueneau (2001)⁴ estime que l'approche illocutoire n'est pas appropriée à l'analyse du texte fictionnel car :

un récit fictif ne correspond pas aux conditions de félicité d'une véritable assertion : l'énonciateur n'est pas sincère et ne s'engage pas, ne répond pas de la vérité de ses dires. Pour Searle, les fictions seraient donc des assertions que l'auteur fait semblant d'énoncer. Il y aurait dans l'attitude du locuteur une sorte de suspens de la valeur illocutoire (2001 :24).

Pour conclure cette section de la présente étude, nous disons qu'il est bien possible qu'un texte remplisse plusieurs fonctions. Dans une perspective illocutoire, un texte est

³ Pour plus d'informations sur les orientations argumentatives, voir Ducrot (1980) : *Les Echelles argumentatives*.

⁴ Mohr-Elfadl (2006).

une entité qui est constituée de plusieurs actes communicatifs mais il y a généralement un acte illocutoire dominant.

1.1.1.3 L'approche fonctionnelle

A l'origine de cette approche, qui remonte au début du XX^{ème} siècle, se trouve le linguiste tchèque, Vilém Mathesius, dont les travaux ont été fortement influencés par ceux de Weil, spécialiste français des langues classiques. En 1844, Weil a publié *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, ouvrage dans lequel il a établi une distinction entre « mouvement de la pensée » et « mouvement syntaxique » dans une phrase.

V. Mathesius s'inspire des idées sur le « mouvement de la pensée » de Weil pour développer sa théorie qu'il appelle « perspective fonctionnelle de la phrase ». La thèse défendue par Mathesius est que chaque phrase comporte un point de départ, désigné également comme *thème*, *base* ou *topique*, qui est connu du locuteur et de l'auditeur, et un noyau, appelé aussi *rhème* ou *propos*, qui représente l'information que le locuteur a l'intention de communiquer à l'interlocuteur. Autrement dit, il s'agit dans cette approche, d'analyser le texte sur la base de la progression thématique : thème/rhème. Le *thème* (ou *propos*) est ce dont on parle (ou ce sur quoi porte le texte), qui est souvent une connaissance partagée par le locuteur et l'interlocuteur, et le *rhème* (ou *prédicat*) est ce que l'on dit du thème, souvent une nouvelle information non connue de l'interlocuteur. En d'autres termes, le thème contient des éléments connus ou posés comme connus et acceptés, alors que le rhème porte des renseignements nouveaux.

L'approche fonctionnelle reconnaît trois grands types de progression thématique : progression à thème constant, progression linéaire et progression à thèmes dérivés (voir entre autres, B. Combettes, 1988 ; J.-F. Jeandillou, 1997 ; et F. Daneš, 1974).

La réflexion conduite par le théoricien russe, R. Jakobson (1963), sur le fonctionnement d'un acte de communication s'avère très importante. Son hypothèse consiste en la réduction des échanges sociaux sous la forme d'un modèle de communication construit à partir des paramètres inhérents à un processus de communication : le destinataire (l'émetteur), le destinataire, le contexte, le canal de transmission, le code linguistique et le message. A chacune de ces six composantes de l'acte communicationnel, Jakobson associe une fonction principale, ce qui donne : la fonction émotive (ou expressive), la fonction conative, la fonction référentielle, la fonction phatique, la fonction métalinguistique et la fonction poétique, respectivement⁵.

L'approche retenue par Jakobson (1963) a été précédée par celle de K. Bühler (1934)⁶ qui établit les trois fonctions de communication suivantes : la représentation d'un fait de la réalité, l'expression de l'intériorité du locuteur, et l'appel à un interlocuteur pour le faire faire quelque chose.

K. Brinker (1985) distingue, quant à lui, les fonctions suivantes :

- **informative** où l'on cherche à informer, de manière implicite ou explicite, à propos d'un fait réel, instruire ;
- **appellative** où l'on invite le destinataire à agir, à réagir, à répondre, à changer son comportement ;

⁵ Voir Jeandillou (2010 :8-13) pour une excellente discussion de l'approche jakobsonienne.

⁶ Mohr-Elfadl (2006 :32-33).

- d' **'engagement'** où le destinataire s'engage vis-à-vis du destinataire ;
- **phatique** où le destinataire cherche à établir, au travers de l'expression de ses sentiments et de ses attitudes, un contact avec le destinataire ;
- **déclarative** où l'émetteur crée une nouvelle situation par déclaration, ce qui se rapproche aux actes de langage performatif de Searle (1969).

Pour avoir un tout cohérent en tant qu'unité fonctionnelle, le texte requiert la participation active des deux membres de la communication : le destinataire (émetteur, locuteur ou producteur) et le destinataire (auditeur, allocutaire ou récepteur).

L'approche fonctionnelle renvoie donc à l'idée selon laquelle l'emploi de la langue sert à des fins précises et identifiables dans la communication humaine. Autrement dit, l'approche fonctionnelle insiste sur la fonction sociale et communicative du langage.

1.1.1.4 L'approche typologique

Dans la perspective typologique, on se pose les questions suivantes : quelles propriétés un ensemble linguistique doit-il posséder pour pouvoir être qualifié de texte ? Quelles sont les caractéristiques particulières qui permettent de ranger ce texte dans une catégorie donnée ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles la linguistique textuelle cherche à répondre. Les deux questions posées présupposent donc l'existence d'une typologie textuelle.

L'approche typologique des textes s'occupe principalement de la recherche de caractéristiques propres aux différents types de texte en vue d'une classification. E. Werlich (1976) est l'un des premiers à avoir reconnu l'existence de différents types de

textes. Les types de textes qu'il retient sont : le narratif, le descriptif, l'instructif, l'expositif et l'argumentatif.

Le texte narratif est centré sur le déroulement chronologique d'événements ou actions finalisés. La description, elle, cherche à mettre en relief, et en ordre hiérarchique, les propriétés qui distinguent un objet (ou une personne) d'un autre alors que le texte instructif vise à agir sur le destinataire, l'incitant à l'action. Quant au texte expositif, il cherche non seulement à donner une description analytique d'un ensemble, mais aussi à expliquer quelque chose ou donner des informations à propos de quelque chose. Enfin, un texte argumentatif, construit sur la base de la structure classique thèse/antithèse/synthèse, est, selon Werlich⁷ : The type of textual communication in which the encoder proposes relations between concepts or phenomena. The encoder makes his proposition in explicit or implicit opposition to deviant or alternative propositions » (1976: 40).

Autrement dit, ce type de texte a pour objet d'étayer ou de réfuter une thèse.

1.1.2 Typologies des textes

Il convient de rappeler ici que les types de textes reconnus, tout comme la notion de *texte*,⁸ varient quelque peu selon les auteurs.

⁷ Martin (2001 :10).

⁸ Comme l'écrit Dispaux à propos du texte : « une définition qui n'aurait jamais posé aucun problème serait inutile. Il en va de même pour une typologie » (1984 : 102). Tout en reconnaissant la difficulté au niveau de la définition du *texte*, Adam admet, lui, que « le texte est certes un objet empirique tellement complexe que sa description pourrait justifier le recours à tous les moyens (et donc à des théories différentes) » (1999 :16). C'est dans une perspective pragmatique qu'il définit le texte comme « une configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction » (Adam 2007).

Identifier le type de texte n'est pas tout à fait facile. Comme le rappelle Adam (1997), « chaque texte est une réalité beaucoup trop hétérogène pour qu'il soit possible de l'enfermer dans les limites d'une définition stricte » (1997 :19). Il est donc possible qu'un même texte soit composé de plusieurs types de séquences. En pareil cas, déterminer le type de texte consisterait à identifier la séquence dominante ou encadrante.

Parmi les ouvrages consacrés à l'étude des typologies textuelles, on peut citer B. Schneuwly (1985) : « Typologie de texte et stratégie d'enseignement : un patchwork discursif » ; H. Isenberg (1978) : « Probleme der Texttypologie. Variation und Determination von Texttypen » ; (1984) : *Texttypen als Interaktionstypen : Eine Texttypologie* ; M. Dimter (1985) : « On text classification » ; R.E. Longacre (1982) : « Discourse typology in relation to language typology » ; W. Dressler (1984) : « Tipologia dei testi e tipologia testuale » ; J. Simonin-Grumbach (1975) : « Pour une typologie du discours » ; et M. Fayol (1987) : « Text typologies : A cognitive approach ».

M. Anderson et K. Anderson (1997) ont aussi traité des types de textes dans leur ouvrage intitulé, *Text types in English*, tout comme M. Görlach (2004) : *Text types and the history of English*. Ce dernier est allé jusqu'à élaborer un cadre par lequel le scripteur/lecteur peut évaluer le type d'un texte quelconque.

Brinker (1985), qui privilégie *sortes* de texte par opposition à *types* de textes, reconnaît quatre manières de développer ou de traiter un thème : décrire, raconter, expliquer et argumenter. Ce type de développement donne ainsi les sortes de texte suivantes :

descriptif, narratif, explicatif et argumentatif.

J. P. Bronckart (1985) établit, lui, une typologie textuelle centrée sur l'analyse des unités linguistiques propres à chaque texte. Les différentes situations de production offrent trois situations d'énonciation contrastées qui déterminent trois modalités discursives générales selon la présence ou l'absence d'unités linguistiques: le discours en situation (DS), le discours théorique (DT) et la narration (N). Dans le premier, le DS, le texte est produit en relation directe avec le contexte. Le DT se caractérise par son indépendance par rapport à une situation d'énonciation particulière.

D. Maingueneau (1998/2000)⁹ fait un recensement des différentes typologies des textes dont nous nous inspirons également pour la conduite du présent travail. Ce sont :

1. *Typologies communicationnelles* – Le premier classement proposé par Maingueneau est une réponse au classement textuel traditionnel qui est, en soi, une reprise des fonctions du langage telles qu'elles ont été élaborées par le théoricien russe, R. Jakobson (1963). Il s'agit dans ledit ouvrage d'une classification d'ordre communicationnel dans laquelle on peut extraire un schéma de communication caractérisé par les éléments suivants :

Un *contexte* comme fonction référentielle, un *émetteur* qui joue une fonction émotive (ou expressive) face au *destinataire* assumant une fonction conative. Le *message* à transmettre a une fonction poétique et le *contact* et le *code* de transmission ayant respectivement une fonction phatique et une fonction métalinguistique. Ce classement donne lieu alors à six types de textes : émotif, référentiel, conatif, métalinguistique,

⁹ Voir Cantón Rodriguez (2005 :121-122).

phatique, poétique.

Un deuxième classement d'ordre communicationnel repose sur les fonctions sociales : en l'occurrence fonction ludique, fonction de contact, fonction religieuse, etc.

Les fonctions dont il s'agit ici, selon Maingueneau, sont communes à de multiples genres de discours, la fonction de contact se retrouvant, par exemple, dans une conversation de café ou sur une carte postale.

2. *Les typologies des situations de communication* où les genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à de vastes secteurs d'activité sociale. On peut constituer des genres de discours à l'intérieur d'un type de discours classé par secteurs d'activité. Ces typologies se différencient des typologies communicationnelles par leur caractère historiquement variable.

3. *Typologies linguistiques et discursives* – La typologie linguistique est basée sur l'opposition établie par le linguiste Benveniste entre discours et histoire. Cette opposition donne lieu à des textes classés selon leurs énoncés et leur situation d'énonciation mais qui ne rendent pas compte de leur situation sociale. Par contre, pour l'analyse des discours, il faut s'appuyer sur des typologies discursives qui unissent les deux facteurs, à savoir, d'un côté les fonctions, et de l'autre l'énonciation. C'est ainsi que l'on retrouve les modalités du premier classement surtout dans le discours dit de vulgarisation, dans lequel on ne peut séparer les deux aspects.

En ce qui concerne les théories du texte, R. Barthes (1997) s'est distingué avec la publication de son article « (Théorie du) Texte » dans l'*Encyclopædia Universalis*. Il y

a aussi l'article de J.-L. Houdebine intitulé « Première approche de la notion de texte » publié en 1968 et celui de J. Ricardou intitulé « Eléments de textique » (1987).

En Allemagne¹⁰, c'est du côté de H. Weinrich qu'il faut tourner pour s'apercevoir de l'état de la linguistique textuelle. Avec la parution en 1964 de son ouvrage *Tempus* (traduction française : *Le Temps*)¹¹, l'auteur donne la définition suivante du texte :

C'est manifestement une totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance. Ces éléments et groupes d'éléments se suivent en ordre cohérent et consistant, chaque segment textuel compris contribuant à l'intelligibilité de celui qui suit. Ce dernier, à son tour, une fois décodé, vient éclairer rétrospectivement le précédent (1973 :174).

H. Weinrich a introduit, (dans son article « Textlinguistik : Zur Syntax des Artikels in der Deutschen Sprache » publié en 1969), le terme *Textlinguistik* dans le titre d'une étude sur la syntaxe des articles en allemand après que le terme de « linguistique textuelle » fut introduit, pour la première fois, par E. Coseriu au milieu des années 1950¹².

Avec la publication de la *Grammaire textuelle du français*, par Weinrich en 1983 (traduction française : 1989)¹³, une étape importante a été franchie dans le domaine de la linguistique textuelle. L'auteur aborde dans cet ouvrage, toutes les questions essentielles qui vont de l'emploi de l'article à celui du discours indirect libre, en se fondant essentiellement sur leur fonctionnement textuel.

Dans le milieu anglo-saxon, l'on ne peut pas ne pas mentionner l'ouvrage intitulé

¹⁰ En ce qui concerne l'état de la grammaire textuelle et le travail d'autres théoriciens de texte, voir Bourdin & Duhem (1972) : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages*, vol. 7 (26), pp. 59-74.

¹¹ Éditions Le Seuil, 1973.

¹² Voir Adam (2010 :13-14).

¹³ Éditions Didier-Hatier.

Cohesion in English de M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976), ouvrage dans lequel les deux linguistes tentent d'aborder le texte autrement que comme une extension de la phrase et se consacrent à l'étude de la cohésion, l'une des pierres angulaires de la linguistique textuelle (l'autre étant la cohérence). C'est un ouvrage qui cherche explicitement et systématiquement à jeter un pont entre les caractéristiques formelles de la surface textuelle et la qualité globale de cohérence.¹⁴ Les auteurs élaborent leur conception de la composante textuelle en faisant appel à la notion de *macrostructure*.¹⁵

Halliday et Hasan (cité par Adam, 1999 :9) affirment que : « le texte est l'objet d'une linguistique de la parole et ils expliquent [...] qu'un texte ne se définit absolument pas par sa longueur (une phrase éventuellement monorhème ou plusieurs volumes) ». Pour Halliday & Hasan, le texte se définit comme une « unité d'usage du langage » (Halliday & Hasan, 1976 :1-2) et comme une « unité sémantique » (*op. cit.*, p. 296). Halliday et Hasan estiment que pour créer un texte, il faut que les cinq conditions suivantes soient réunies : la référence, la substitution lexicale, l'ellipse, la conjonction et la cohésion lexicale.

Il faut également citer l'importante publication de R.A. de Beaugrande et de W. Dressler, *Introduction to Textlinguistics* (1981). Les auteurs y donnent leur vision de la textualité en proposant sept critères au travers desquels la textualité doit se définir. Pour eux, la textualité désigne l'ensemble des conditions suivantes :

- la **cohésion** où l'on traite de la manière dont les mots et les phrases sont liés entre eux-mêmes au niveau de la grammaire ;

¹⁴ Voir Péry-Woodley (2001)

¹⁵ Nous explicitons, dans la présente étude, cette notion un peu plus tard.

- la **cohérence** où l'on parle de la pertinence des composantes du monde textuel ; un texte n'a de sens que lorsqu'il est lié à des connaissances acquises antérieurement ;
- l'**acceptabilité** où l'on évalue la réponse du destinataire ; celui-ci doit dire ou non si une suite de phrases ou mots est digne d'être acceptée comme étant cohérent, cohésif et utile ;
- l'**intentionnalité** où l'on évoque l'attitude de l'émetteur du texte en tenant compte de l'objectif d'un texte cohérent et cohésif ;
- l'**informativité** concerne l'équilibre ou la tension qui s'établit au niveau de la signification entre le connu et l'inconnu, le récurrent et l'inattendu ;
- la **situationnalité** (ou l'aspect situationnel) est déterminée par les facteurs extratextuels, liés à la situation d'énonciation, mais aussi par les éléments du texte qui reflètent cette situation ou contribuent à la définir ; et
- l'**intertextualité** concerne le fait que tout texte suit de loin ou de près un schéma lié à un type de texte, un moule qui détermine sa structure ou d'autres éléments textuels (Beaugrande et Dressler, 1981 :3-4).

Nous précisons ici que R. de Beaugrande et W. Dressler ne sont pas les seuls à avoir exploré les notions¹⁶ de *cohésion* et de *cohérence*. M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976 ; cf. van Dijk, 1980 ; L. Lundquist, 1980, 1993 ; M. Charolles, 1978, 1995 ; J.-F. Jeandillou, 2010 :81-84) en ont aussi parlé.

¹⁶ Les notions de *cohérence* et de *cohésion* étaient destinées à répondre à la préoccupation théorique suivante : « Qu'est-ce qui différencie un texte d'un non-texte ? » (Karabétian, 1999 :5).

M. Charolles (1978 :14-32)¹⁷, par exemple, pose les quatre conditions suivantes comme les conditions nécessaires pour la cohésion textuelle :

- « Méta-règle de répétition : Pour qu'un texte soit (*microstructurellement ou macrostructurellement*) cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte ».
- « Méta-règle de progression : Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé ».
- « Méta-règle de non-contradiction : Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence ».
- « Méta-règle de relation : Pour qu'une séquence ou un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés ».

Selon Lundquist (1980) :

La cohérence fait partie de la compétence linguistique de deux manières : d'une part l'homme est capable de produire des textes, c'est-à-dire des suites cohérentes de phrases, d'autre part il est en mesure de décider si une suite de phrases est cohérente ou non et si elle constitue un texte ou non (1980 : 17).

Comme le précise Péry-Woodley, « cette notion de cohérence réunit en fait deux facettes distinctes du fonctionnement des textes : la construction par le(s) scripteur(s)

¹⁷ Salles (2006).

d'un discours cohérent dont le texte est la trace ; l'élaboration par le lecteur, à partir de cette trace, d'un modèle interprétatif cohérent » (Péry-Woodley, 2001 :28).

K. Brinker (1985) cité par S. Mohr-Elfadl (2006) distingue les différents niveaux de cohérence :

Le niveau structural de la dimension communicative des textes, en différenciant au niveau structural d'une part les phénomènes assurant la cohésion formelle, grammaticale, morphosyntaxique et inter phrastique, et d'autre part les facteurs de la cohérence thématique, en partant de l'idée que les différentes thématiques abordées dans le texte se coordonnent en fonction d'un thème central (2006 :13).

Avec la publication de *l'Introduction à l'architexte* (1979), de *Palimpsestes* (1982) et des *Seuils* (1987), G. Genette nous a livré l'examen des différentes façons dont un texte dépasse sa « clôture » pour entrer en relation avec d'autres textes. L'ensemble de ces travaux a donné à la linguistique textuelle les notions de transtextualité, d'intertextualité, de paratextualité, de métatextualité et d'hypertextualité.

La linguiste danoise, L. Lundquist, a proposé dans son ouvrage, *L'Analyse textuelle* (1983), un modèle de textualité à six niveaux qui prend en compte les niveaux ci-après :

- **Niveau pragmatique** : - où l'on décrit le rapport entre le texte et ses usagers dans un environnement particulier. Ici sont traitées les *fonctions*, les *formes de représentation et d'argumentation* ;
- **Niveau thématique** : - où il faut cerner le *thème* et la *progression thématique* du texte : thème principal et thèmes secondaires ; arguments, exemples, preuves, citations... S'il s'agit d'une *œuvre de fiction*, l'analyse thématique (= l'analyse du contenu) consiste à dégager les éléments qui constituent l'univers fictif (personnages, lieu, temps, situation, etc.). Dans un

dialogue, le thème est à repérer de réplique en réplique ;

- **Niveau sémantique** : - où l'on procède à une étude plus détaillée de la *signification* du mot, de la phrase et du texte. Seront à retenir, entre autres, une description du vocabulaire, une analyse de la phrase en « rôles casuels » et des relations interphrastiques établies par les « connecteurs » ;
- **Niveau syntaxique** : - où l'on caractérise l'organisation syntaxique du texte, entre autres : syntaxe et cohérence, syntaxe et acte de discours, et transformations de la phrase-noyau ;
- **Niveau rhétorique** : - où l'on traite les cinq disciplines de l'ancienne rhétorique et quelques figures telles que la répétition, l'antithèse, l'ironie, la métaphore, la rime et l'allitération ; et
- **Niveau idéologique** : - où les cinq aspects (pragmatique, thématique, sémantique, syntaxique et rhétorique) seront articulés sur l'environnement social, tout d'abord au moyen des concepts de sphère de production, d'acte de parole, d'horizon thématique et de significations idéologiques.

Le linguiste hollandais T.A. van Dijk (1972 ; 1977) lui, a publié un ouvrage important¹⁸ dans lequel il expose un modèle d'analyse à trois niveaux. Il y propose également la notion de « macrostructures sémantiques » où il s'agit « d'une sorte de transformation sémantique, associant les séquences de propositions du texte à des macropropositions d'un contenu plus abstrait, plus général, plus global » (1985 :116).¹⁹ Citons également un autre article antérieur très important : « Le texte : structures et fonctions.

¹⁸ *Macrostructures: An Interdisciplinary Study of Global Structures in Discourse, Interaction and Cognition*, Hillsdale: Lawrence Erlbaum Ass.

¹⁹ Adam (1999 :9).

Introduction élémentaire à la science du texte »²⁰ publié en 1981.

Alors que *L'Analyse textuelle* de J.-F. Jeandillou (1997/2010) synthétise et envisage la complémentarité de disciplines aussi diverses que la poétique, la sémiotique littéraire et la grammaire de texte, l'ouvrage de J. Gardes-Tamine et M.-A. Pellizza, *La construction du texte* (1998) se propose, lui, la construction d'une grammaire de texte sur la base de celle de la phrase.

J.-M. Adam (1997), lui, reconnaît les types (ou ce qu'il dénomme *séquences*) suivants : la narration, l'injonction, la description, l'argumentation, l'explication et le type dialogal. Toutefois, dans son ouvrage *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes* (1999), il ne retient que les textes narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal dans son système de classification. Il justifie la modification de sa position en ces termes :

les autres types – envisagés à titre d'hypothèse dans mes travaux antérieurs – peuvent certainement être abandonnés. Ils se réduisent, en effet, soit à de simples descriptions d'actions [...] soit à des actes de langage, et ils relèvent alors, de ce fait, des plans illocutoire [...] et énonciatif [...] d'organisation textuelle et non de la séquentialité [...] proprement dite. Ainsi en va-t-il pour la nature même de l'ordre à la base de l'« injonctif » ; le « prédictif » et l'« optatif » doivent être quant à eux abordés comme de simples descriptions de ce qui doit être ou est supposé devoir être (1999 : 33).

Adam poursuit sa réflexion dans le domaine de la linguistique textuelle avec la publication de *La linguistique textuelle : des genres de discours aux textes* (1999) dans lequel il reprend et développe certaines analyses en s'inspirant d'un ouvrage antérieur *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle* (1990). Il pose dans le premier, un cadre théorique grâce auquel il expose un plan d'organisation

²⁰ Van Dijk (1981) : « Le Texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte », in Kibedi Varga (éd.), *Théorie de la littérature*, Paris : Picard.

de la textualité ; il ouvre dans le second, des perspectives théoriques nouvelles.

Dans *Langue et littérature : analyses pragmatiques et textuelles* (1991) et *Les textes : types et prototypes* (paru pour la première fois en 1992, réédité en 1997), Adam expose des plans d'analyse divers, à savoir : période, progression et cohésion, segmentation dans le premier, unité d'analyse, hétérogénéité et prototypes séquentiels dans le second. Adam (1991) a étudié et exemplifié de façon détaillée le double mouvement – celui de la tension inhérente liant l'intertexte au contexte – qui définit la textualité dans sa complexité.

C'est dans *Les textes : types et prototypes* (1997) qu'Adam pose le « texte » comme l'unité de la plus grande complexité. Il argumente que la « définition de chaque unité comme constituante d'une unité de rang supérieur et constituée d'unités de rang inférieur est la condition première d'une approche unifiée de la séquentialité textuelle » (Adam, 1997 :30). Cette structure hiérarchique du texte se présente schématiquement comme suit :

[# T # [Séquence(s) [macro-propositions [proposition(s)]]]]

où les # sont les « frontières du (para)texte, marques de début et de fin d'une communication »²¹ ; *T* représente le « texte », l'unité la plus élevée, composée de séquence(s), elle-même composée de macro-propositions, elles-mêmes composées de

²¹ Adam (*op. cit.* p. 30).

proposition(s).

Chaque séquence est composée de *macro-propositions* – une suite de propositions syntaxiques jouant un rôle sémantique dans la composition textuelle. A titre d'exemple, les macropropositions d'une séquence narrative se résument à ceci : *situation initiale* (ou orientation) – *complication* – *actions* (ou évaluation) – *résolution* – *situation finale* (cette dernière est suivie d'une *chute* ou *morale* dans le cas du conte merveilleux). Bref, un texte se définit comme un ensemble complexe composé de séquences prototypiques.

Les séquences *prototypiques* se composent d'un nombre limité de macro-propositions, allant de sept pour une séquence narrative à trois pour une séquence dialogale, qui sont placées dans un ordre linéaire bien défini. D'ailleurs, les séquences textuelles entretiennent des rapports différents les unes avec les autres : elles peuvent s'enchaîner, mais aussi s'emboîter en établissant des rapports hiérarchiques (séquence dominante / séquence dominée), s'entremêler ou se superposer. Cette organisation contribue justement à l'hétérogénéité compositionnelle des textes (Chahine, 2009).

Le fait de réduire les textes à des séquences prototypiques ne veut pas dire pour autant que la structure globale des textes s'explique totalement par les combinaisons séquentielles. Selon Adam, il se peut que les *genres* déterminent des plans de texte fixe comme dans le cas de la structure du sonnet, celle de la comédie classique en trois actes et de la tragédie en cinq actes.

Comme l'affirme M. Meyer (1992), « certes le texte se matérialise bien par l'ensemble des phrases qui le composent, mais il le dépasse toujours » (1992 :88). Adam précise que si la structuration séquentielle est facultative, dans la mesure où les empaquetages

de propositions n'aboutissent pas toujours à des séquences complètes, le plan de texte, en revanche, est « le facteur unifiant de la structure compositionnelle ».

Adam (1997) dénombre ainsi cinq modules, autrement dit cinq plans d'organisation textuelle :

- le plan de la visée illocutoire, selon lequel « un texte est une séquence d'actes de discours qui peut être considérée elle-même comme un acte de discours unifié »;
- le plan des repérages énonciatifs, selon lequel « un ancrage énonciatif global confère à un texte sa tonalité énonciative d'ensemble tandis qu'alternent d'incessants changements de plans énonciatifs » (p. 23). On peut ainsi dénombrer plusieurs grands types de repérages énonciatifs : une énonciation orale, une énonciation écrite, une énonciation non actuelle, une énonciation proverbiale, une énonciation du discours logique, théorique et scientifique, une énonciation du discours poétique ;
- le plan de la cohésion sémantique, selon lequel « la dimension sémantique globale est représentée par ce qu'on appelle la macrostructure sémantique ou, plus simplement, le thème global d'un énoncé. » (p. 24) ;
- le plan de la connexité textuelle, décrit traditionnellement par la « grammaire du texte », selon lequel peuvent à nouveau être pris en compte différents plans correspondant aux spécificités microlinguistiques et stylistiques du texte ;
- le plan de la structure compositionnelle, selon lequel les individus, au cours de leur développement personnel et cognitif, élaborent progressivement, et ce aussi bien en compréhension qu'en production, des schémas séquentiels

prototypiques. Comme le déclare Adam, « la description de ce dernier plan d'organisation doit permettre de théoriser de façon unifiée les « types relativement stables d'énoncés » ou « genres primaires du discours » dont il a été question plus haut » (p. 28).

La Linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours (2005) de J.-M. Adam constitue une synthèse des théories que l'auteur a formulées auparavant, mais une synthèse repensée cherchant à définir explicitement la place de la linguistique textuelle au sein des sciences du langage et par rapport à d'autres sciences apparentées. Il y fait également un exposé des fondements théoriques qui constituent l'ensemble de sa conception de la linguistique textuelle.

Son article « Le textes et ses composantes » (2007) se propose d' « expliciter le cadre d'une théorie générale et à mettre de l'ordre dans des savoirs linguistiques souvent très techniques et difficiles à articuler ». Il y définit, dans une perspective pragmatique, le texte comme étant une « configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction » (voir aussi Adam, 1997 :21). Autrement dit, le texte est le résultat d'une intersection composée d'une part, d'une suite de propositions et de l'autre, d'éléments pragmatiques qui agissent toujours entre eux.

Pour terminer cette partie du travail, rappelons que les linguistes spécialistes du texte ne sont pas les seuls à s'intéresser à l'étude du texte ; des psycholinguistes (comme Le Ny et Kintsch²²) et des pragmalinguistes (philosophes du langage) aussi se sont intéressés

²² Ces derniers ont, tous les deux, coordonné le n° 356 du *Bulletin de psychologie* (1982) et le n° 371 : « Psycholinguistique textuelle » (1985). Citons également l'excellent ouvrage, *Psycholinguistique textuelle* de Coirier, Gaonac'h et Passerault (1996). Avec ces parutions,

au texte. Citons à titre d'exemple, *Le Texte comme objet philosophique* de Bousquet (1987).

Pour la conduite du présent travail, nous nous basons principalement sur l'approche théorique proposée par Adam dont la théorie repose sur la distinction de différents types de textes et fait appel, entre autres, à la notion de *séquence* et à travers l'élaboration des schémas séquentiels prototypiques. Et il dit que : « définir le texte comme une structure séquentielle permet d'aborder l'hétérogénéité compositionnelle en termes hiérarchiques assez généraux » (Adam, 2007).

A rappeler ici que J.-M. Adam n'est pas le seul à avoir fait appel à la notion de *séquence* ; M. Charolles (1988) en parle dans son article « Les plans d'organisation textuelle : période, chaîne portée et séquence ». R. Barthes, lui, définit la séquence comme : « une suite logique de noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité : la séquence s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se referme lorsqu'un autre de ses termes n'a plus de conséquent » (1966 :13).

Adam (2001) dit encore qu'une séquence est « une unité compositionnelle de niveau de complexité supérieur à la simple période puisqu'elle comprend deux niveaux hiérarchiques : les propositions regroupées en un nombre donné de macropropositions caractéristiques du prototype, macropropositions elles-mêmes regroupées dans l'unité séquence » (2001 :18).

Dans une perspective transphrastique, Adam définit la séquence comme « une unité

l'influence de la linguistique textuelle a été la plus sensible dans le domaine de la psycholinguistique et de la psychologie cognitive.

compositionnelle de niveau de complexité supérieur à la phrase périodique » (2005 : 15).

La mise en garde émise par Bouffier (2009) s'avère très utile : « montrer l'apport d'une approche textuelle ne peut se passer d'un cadre applicatif, garant d'une évaluation rigoureuse. En effet, un tel cadre permet de réduire les variations d'interprétation et ainsi d'établir un référentiel stable sur lequel faire reposer l'évaluation » (2009 :36).

Le cadre théorique que nous avons adopté permet d'aborder l'analyse du texte sur une base théorique solide. Il permet de plus d'élargir l'analyse des structures séquentielles pour établir des connexions avec des domaines ayant pour objet le texte.

1.2 Travaux antérieurs

Voyons à présent des ouvrages concernant l'application des modèles d'analyses textuelles à l'analyse de quelques textes concrets.

Dans sa thèse de doctorat, *Organisation textuelle de l'éditorial*, Martin (2001) examine la textualité d'un corpus composé d'un recueil d'éditoriaux d'un nombre de journaux franco-canadiens. I. K. Chahine (2009) a travaillé, elle, sur les rapports grammaire-texte en russe moderne sans toutefois toucher un texte africain (ou francophone) quelconque. F. Ugochukwu (1985) analyse, quant à elle, la place du dialogue dans *Le Pagne noir* sans toutefois se livrer à l'analyse (ou l'étude) des autres types de textes présents (tels la narration, la description, etc.) dans le texte littéraire.

Parmi ceux qui ont travaillé en linguistique textuelle au Ghana, l'on peut citer K. Quayson (2005) qui a traité de l'intertextualité dans sa thèse : *Intertextuality in Toni Morrison's The Bluest Eye, Beloved, and Jazz*. C'est un ouvrage dans lequel l'auteur a examiné de façon systématique et explicite, l'interrelation de thèmes, motifs, caractéristiques stylistiques dans trois ouvrages de l'écrivaine américaine, Toni Morrison.

Avec *L'enchaînement des phrases dans la gestion de textes courts des étudiants de français de 'level 100' de l'Université de Cape Coast*, A. Kwawu (2001) traite, dans cette thèse, des questions de cohérence et de cohésion dans les écrits des étudiants de première année de l'Université de Cape Coast.

Dans sa thèse de doctorat, G.S.K. Adika (1999) analyse les écrits de type expositoire des étudiants de première année de l'Université du Ghana ; il y examine également la place de la cohérence et de la cohésion et propose, sur la base de ses analyses, de transporter les propositions-énoncés du niveau de la phrase à celui du discours.

A notre connaissance, il n'existe aucun ouvrage ou travail consacré entièrement ou partiellement à l'analyse de la structure textuelle du *Pagne noir* de B. Dadié.

CHAPITRE 2

PRESENTATION DES SCHEMAS SEQUENTIELS PROTOTYPIQUES

2.1 Le texte narratif

Plus fréquemment rencontré, le récit ou la narration est l'unité textuelle la plus travaillée par la tradition rhétorique. Le texte narratif a pour fonction de raconter des événements, des actions se déroulant dans un cadre spatiotemporel donné. La séquence narrative se manifeste à travers le roman, les écrits (auto)biographiques, le journal intime, etc. Le récit n'est pas une suite de phrases – ou propositions disjointes – mais plutôt il dispose d'une « structure globale hiérarchique qui confère aux différents événements (...) une certaine valeur différentielle » (Adam, 1987 :4).

Parlant de la structure élémentaire du texte narratif, Adam (voir Jeandillou, 2010 :171), propose :

- Un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent,
- Une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie.

Pour qu'il y ait une narration, toute séquence narrative doit répondre aux six critères proposés par Adam (1997 :46-59) sur la base des postulats élaborés par les narratologues :

- i. une succession temporelle d'évènements ;
- ii. une unité thématique avec la présence indispensable d'au moins un acteur-sujet anthropomorphe 'S' ;
- iii. des prédicats transformés entre un avant-procès et un après-procès ;
- iv. un procès ; Adam (2008) nous rappelle que : « pour qu'il y ait récit, il faut une transformation des prédicats au cours d'un procès. La notion de procès permet de préciser la composante temporelle en abandonnant l'idée de simple succession temporelle d'évènements » (2008 :49).
- v. la causalité narrative d'une mise en intrigue avec une logique narrative faisant en sorte que ce qui se produit apparaît comme ayant été causé par ce qui précède ;
- vi. une évaluation finale (explicite ou implicite).

Adam (1997) propose, sur la base des informations précédentes, le schéma suivant comme étant le prototype de la séquence narrative²³ :

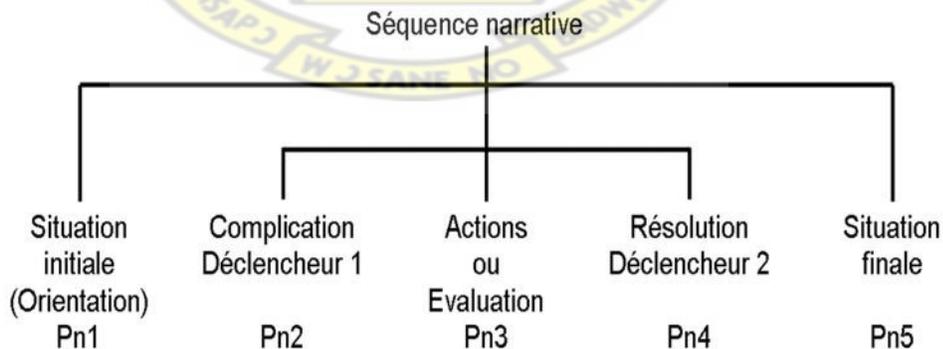


Figure 1 Schéma prototypique de la séquence narrative sans morale, p. 54

²³ Voir, en particulier, Larivaille (1974), à qui Adam, dans ses travaux, a repris le schéma quinaire.

Le programme narratif se réduit aux éléments suivants :

$$PN = Pn1 + Pn2 + Pn3 + Pn4 + Pn5$$

Légende : PN = Programme Narratif Pn = proposition narrative

Bref, selon ce schéma, le récit se définit comme le passage d'un état à l'autre par la *transformation*. Comme l'explique Todorov (1968) :

un récit idéal commence par une situation stable qu'une force quelconque vient perturber. Il en résulte un état de déséquilibre ; par l'action d'une force dirigée en sens inverse, l'équilibre est rétabli ; le second équilibre est bien semblable au premier, mais les deux ne sont jamais identiques. Il y a par conséquent deux types d'épisodes dans un récit ; ceux qui décrivent un état (d'équilibre ou de déséquilibre) et ceux qui décrivent le passage d'un état à l'autre (1968 :82).

Au cas où la séquence narrative comporte une morale, le schéma est présenté comme suit :

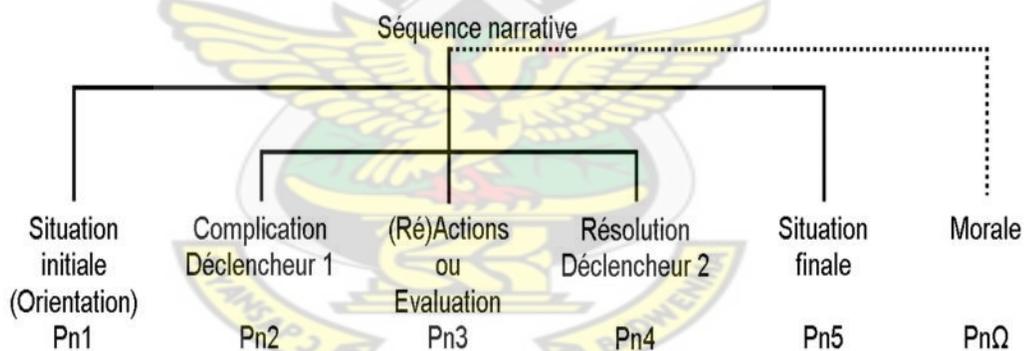


Figure 2 Schéma prototypique de la séquence narrative avec morale, p. 57

Le programme narratif d'une séquence narrative comportant une morale se présente comme suit :

$$PN = pn1 + pn2 + pn3 + pn4 + pn5 + pn\Omega$$

Légende : PN = Programme Narratif pn = proposition narrative

Le récit n'existe pour ainsi dire nulle part dans sa forme rigoureuse. La moindre observation générale, le moindre adjectif un peu plus que descriptif introduisent dans sa trame un type de parole qui lui est étranger, et se voit comme réfractaire. Le récit inséré dans le discours se transforme en élément de discours, le discours inséré dans le récit reste discours et forme une sorte de kyste très facile à reconnaître et à localiser. Le discours n'a aucune pureté à préserver, car il est le mode naturel du langage, le plus large et le plus universel, accueillant par définition à toutes les formes ; le récit, au contraire, est un mode particulier, marqué, défini par un certain nombre d'exclusions et de conditions restrictives (refus du présent, de la 1^{ère} personne). Le discours peut "raconter" sans cesser d'être discours, le récit ne peut "discourir" sans sortir de lui-même. (Martin, 2001).

2.2 Le texte descriptif

J.-M. Adam (1997 :77), se référant à Valéry, souligne que :

Toute description se réduit à l'énumération des parties ou des aspects d'une chose vue, et cet inventaire peut être dressé dans un ordre quelconque, ce qui introduit dans l'exécution une sorte de hasard [...] D'ailleurs, une telle énumération peut être aussi brève ou aussi développée qu'on le voudra. On peut décrire un chapeau en vingt pages, une bataille en dix lignes.

Parlant de l'orientation argumentative qui résulte de la logique de l'insertion de la description dans un texte particulier (narratif, argumentatif et autre), Vapereau²⁴ dit que : « la description n'étant pas un ornement sans motif, un hors-d'œuvre brillant, mais une ressource de plus pour mettre en lumière sous leur véritable point les personnages et l'action, il est évident qu'elle doit venir à sa place et se développer en vue du but à

²⁴ Adam (*op. cit.*, p. 77).

atteindre, sans le dépasser ».

Evoquer des éléments, des objets, des paysages, des personnages dans l'espace et des aspects de ceux-ci, telle est la fonction du texte dit « descriptif ».

Pour Apothéloz²⁵,

une description résulte d'une sorte de mise en équivalence d'unités qui ont été prélevées sur l'objet et qui sont comme autant de points d'ancrage de prédicats descriptifs, ces derniers pouvant eux-mêmes contenir des unités qui sont susceptibles à leur tour de constituer le lieu de nouveaux points d'ancrage d'autres prédicats descriptifs, et ainsi de suite (1983 :5).

Pour qu'il y ait description, Adam propose les quatre procédures descriptives (ou macro-opérations) à la base de son prototype :

□ Procédure d'ancrage : ancrage, affectation et reformulation :

Par l'opération d'ancrage, on signale, à l'aide d'un « thème-titre » de qui/quoi il va être question, en début de séquence (*ancrage* proprement dit), de qui/quoi il vient d'être question, en fin de séquence (*affectation*). La combinaison de ces deux opérations nous amène à la *reformulation*, une procédure qui « altère un discours (le dit autrement), sans que l'on quitte l'univers d'usage des signes linguistiques » (J. Peytard, 1984 : 18).

□ Procédure d'aspectualisation :

J.-M. Adam (1997), se référant à E. Littré, note que la aspectualisation est une « sorte d'exposition des divers aspects par lesquels on peut considérer une chose et qui la fait connaître au moins en partie ». L'opération d'aspectualisation est responsable du découpage en parties auquel il faut ajouter la prise en considération des qualités ou

²⁵ Adam (1987 :8).

propriétés du tout (couleur, dimension-taille, forme, nombre, etc.), voire par le biais d'une nouvelle opération (sous-thématisation), des propriétés des parties envisagées.

- Procédure de mise en relation : cette procédure correspond à une opération d'assimilation qui peut être soit métaphorique, soit comparative ;
- Procédure d'enchâssement par sous-thématisation.

Sont exemples de genres de la séquence descriptive : article de revue, de journal, de dictionnaire, d'encyclopédie ; compte rendu ; guide de voyage ; livre de recettes ; poème descriptif, etc. Nous présentons ci-après le schéma représentatif du prototype descriptif proposé par Adam (1997) :

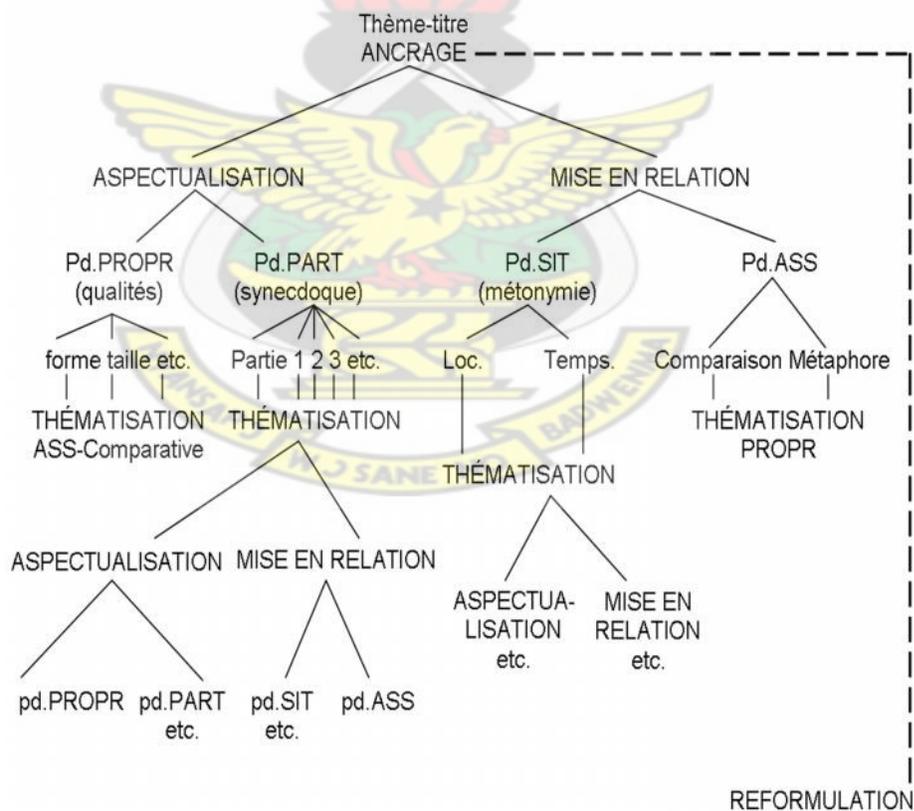


Figure 3 Schéma prototypique de la séquence descriptive, p. 84

Légende : Pd – macro proposition descriptive pd – proposition descriptive

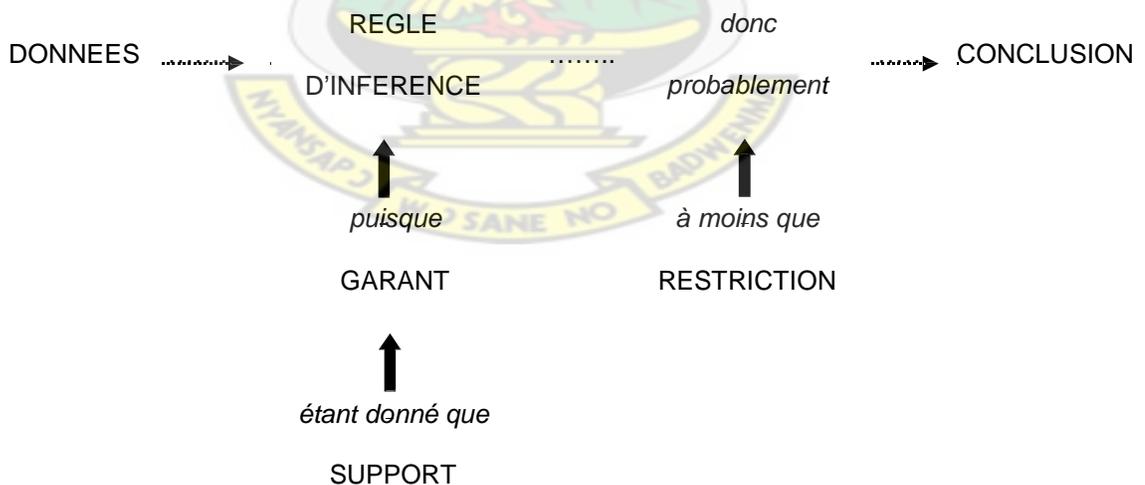
2.3 Le texte argumentatif

Le degré zéro de la séquence argumentative est constitué de l'induction (si p alors q), le syllogisme (qui ne nécessite ni support ni restriction et pour lequel la règle d'inférence est l'application d'un schéma abstrait) ainsi que l'enthymème.

Pour reprendre les propos d'Adam (1997),

Le schéma de base de l'argumentation est une mise en relation de *données* avec une *conclusion*. Cette mise en relation peut être implicitement ou explicitement fondée (*garant* et *support*) ou contrariée (*réfutation* ou *exception*). Si la donnée est l'élément le plus souvent explicite, le support est très souvent implicite et les autres composantes se situent entre ces deux pôles d'implication et d'explicitation (1997 :106).

Ses propos sont schématiquement représentés comme suit :



La séquence argumentative est caractérisée par l'évocation d'un sujet déterminé ; prémisses sur laquelle repose la thèse ; formulation de la thèse ; et la présentation des

arguments qui étayent (ou réfutent) la thèse et conclusions partielles. Tout énoncé possède un but ou une orientation argumentative mais cela ne doit pas être confondu avec le caractère inhérent de la séquence argumentative. En d'autres termes, l'argumentation, vise, pour sa part, à transformer et à modifier des opinions, des convictions et des représentations.

Dans l'argumentation, « la valeur de conclusion accordée à un objet par un locuteur dépend du degré auquel il situe cet objet dans un ordre de qualité quelconque » (Barbaud, 1985 :154).

Chaïm Perelman²⁶ propose, dans *l'Empire rhétorique*, une définition un peu oubliée de la structure complexe de l'argumentation :

[...] Les propos de l'orateur donnent de lui une image dont l'importance ne doit pas être sous-estimée : Aristote la considérait, sous le nom d'*ethos oratoire*, comme une des trois composantes de l'efficacité dans la persuasion, les deux autres étant le *logos* et le *pathos*, l'appel à la raison au moyen d'arguments et les procédés rhétoriques visant à susciter les passions de l'auditoire (1977 : 111).

Pour qu'il y ait un argument réussi, il faudrait l'intersection d'*ethos*, du *logos* et du *pathos*. Nous déduisons alors que le recours à l'argument est, en effet, un renoncement à la force.

Sont exemples de genres du type argumentatif les lettres ouvertes, article critique, éditorial, texte d'opinion, chronique, pamphlet.

²⁶ Adam et Herman (2000).

2.4 Le texte explicatif

Dans *Le Texte informatif, aspects linguistiques*, Combettes et Tomassone définissent l' « explication » en ces termes :

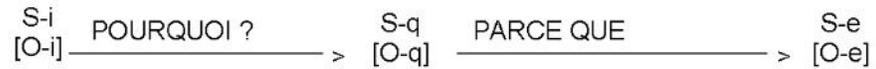
Expliquer nous semble constituer une intention particulière qui ne se confond pas avec informer ; le texte explicatif a sans doute une base informative, mais se caractérise, en plus, par la volonté de faire comprendre les phénomènes : d'où, implicite ou explicite, l'existence d'une question comme point de départ, que le texte s'efforcera d'élucider. Le texte informatif, en revanche, ne vise pas à établir une conclusion : il transmet des données, certes organisées, hiérarchisées [...], mais pas à des fins démonstratives. Il ne s'agit pas, en principe, d'influencer l'auditoire, de le conduire à telle ou telle conclusion, de justifier un problème qui serait posé (1988 : 6).

A cela, Leclaire-Halté ajoute : « pour qu'il y ait explication, il doit exister un obstacle d'ordre cognitif » (1988 :17). Autrement dit, le texte explicatif se caractérise par cette volonté de faire comprendre et d'expliquer quelque chose, d'où l'existence implicite ou explicite d'une question comme point de départ à laquelle le texte va s'efforcer de répondre afin d'en établir une conclusion. Le sens de toute stratégie explicative, selon Adam (1997), consiste en se donnant « pour celui qui n'évalue pas ce dont il parle, mais qui en déploie en toute objectivité l'intelligence » (1997 :134).

Adam (1997 :129-130) fait une distinction entre les termes « justification » et « explication ». En effet, la justification cherche à répondre à la question « pourquoi affirmer cela ? » alors que l'explication proprement dite doit plutôt être considérée comme une réponse à « pourquoi être/devenir tel ou faire cela ? ». Ce sont des paroles (« *de dicto* ») qui sont justifiées et des faits (« *de re* ») qui sont expliqués.

Pour J.-B. Grize, la « structure générale d'une séquence explicative » est la suivante : un premier opérateur [POURQUOI] fait passer d'une schématisation S-i, qui présente un

objet complexe (O-i), à une schématisation S-q, qui fait problème (objet problématique O-q), puis un second opérateur [PARCE QUE] permet de passer de S-q à une schématisation explicative S-e (O-e). Sa thèse se résume en la figure suivante :



Sont quelques genres de texte du type explicatif : le rapport de recherche, l'article d'encyclopédie, l'article de vulgarisation scientifique, le reportage, le documentaire, etc.

2.5 Le texte dialogal

Le dialogue, à la différence des typologies textuelles précédentes, implique la présence et la participation de plusieurs locuteurs. Le dialogue est, d'après Todorov, « la forme la plus naturelle du langage » (1981 : 292). Dans un dialogue, « les contributions se lient aux précédentes » (Schwitalla, 1978 : 166). Autrement dit, dans un dialogue, le thème est repris d'une réplique à l'autre ; dès que les interventions cessent d'être liées aux précédentes, le dialogue cesse d'être un dialogue.

Adam (2009 :145) prend bien soin de rappeler que ce cinquième type de séquence est en apparence moins structuré que les quatre autres. Il est également à noter que la séquence dialogale ne fait pas l'unanimité parmi les théoriciens. Werlich (1975) l'exclut de sa classification alors que de R. de Beaugrande (1980) l'intègre parmi les grands modes de mise en texte. T. Virtanen et B. Warvik (1987) ont, eux, vivement critiqué la position d'Adam en ces termes :

Il semble que la « conversation » ne forme pas un type textuel, mais qu'elle soit

plutôt à intégrer à la typologie de Werlich. En d'autres termes, une conversation peut consister en fragments argumentatifs, narratifs, instructifs, etc., ainsi que naturellement contenir des réalisations de la fonction phatique, qui a pour but unique de maintenir la communication. Ce qui distingue les emplois conversationnels des autres emplois des types textuels est le caractère dialogique de la conversation. Ainsi le monologue ne permet pas les interventions d'un interlocuteur, contrairement au dialogue. En plus, la conversation est différenciée par son caractère impromptu et tous les phénomènes que cela entraîne, tels que l'hésitation, les corrections, le « *turn-taking* », etc. (1987 :100-101).

La position de Virtanen et de Warvik permet de conclure qu'il existe un caractère dialogique inhérent à tout dialogue. La séquence dialogale connaît plusieurs genres : monologue (exemple : allocution, conférence), polylogue (exemples : conversation, entretien, débat, texte dramatique). Cette séquence comporte quelques phases qui permettent son fonctionnement. Primo, la phase d'ouverture permet la préparation et la justification de son intervention ; secundo, la phase d'interaction permet le développement de la communication et tertio, la phase de clôture est l'expression qui marque la fin de son intervention. Il faudrait une liaison entre les différentes phases – ouverture, transaction, fermeture (ou clôture) – pour qu'il y ait véritablement un dialogue.

Les marques linguistiques de la séquence dialogale sont, à l'oral, l'emploi d'interjections telles *eah...quoi...bien...voilà, bon...enfin*, etc. ; un registre de langage courant ou familier ; l'emploi d'abréviations (exemples : ça (cela), prof (professeur), 'jour m'sieur (bonjour monsieur, etc.) ; l'emploi des tics du langage (exemple : donc, n'est-ce pas, eh bien, alors, etc.) ; la présence de mots conatifs (tu comprends ? t'es là ? tu vois ? tu m'écoutes ? tu dis ? voyez-vous ? etc.) ; les répétitions ; et les hésitations.

La séquence dialogale est souvent présente dans le discours direct et dans les phrases du type déclaratif, interrogatif, impératif. Elle est aussi marquée par la présence d'un « je » qui s'adresse à un « tu » ou « vous », ces derniers assumant une fonction *conative* en termes jakobsoniens.

Adam précise le rapport entre *dialogue* et *conversation* :

Dialogue et conversation sont généralement synonymes et l'on parle d'*analyse conversationnelle* en général. [...] Le dialogue et la conversation représentent deux points de vue sur la parole alternée. La conversation gagne à être considérée comme un point de vue psycho-sociodiscursif ou comme un genre de discours au même titre que le débat, l'interview, la conversation téléphonique, etc. Le dialogue n'est rien d'autre qu'une unité de composition textuelle (orale ou écrite) (2009 :148).

Il convient également de distinguer dialogue écrit et dialogue oral :

De façon plus générale et d'un point de vue plus textuel, alors que tendanciellement le dialogue oral se présente plutôt comme une structure complète et hiérarchisée d'échanges constitués de répliques qui s'enchaînent selon des modes spécifiques d'organisation, le dialogue écrit obéit à la tendance inverse en étant le plus souvent fragmentaire(Adam, 2009 :151).

Pour ce qui est de l'organisation séquentielle du prototype dialogal, deux types de séquences doivent être distinguées (Adam, 2009 : 154) :

- les *séquences phatiques* d'ouverture et de clôture,
- les *séquences transactionnelles* constituant le corps de l'interaction.

Toujours selon Adam (2009 :156),

« pour passer de la *séquence* [...] à l'unité qui la constitue, il faut d'abord définir l'échange comme la plus petite unité dialogale [...] C'est ainsi que se constitue, de façon minimale, l'unité dialogale de base appelée Echange ».

Nous mettrons en application, dans le troisième chapitre, les observations théoriques

exposees plus haut.

KNUST



CHAPITRE 3

CONSTITUTION DU CORPUS ET ANALYSE DES DONNEES

3.1 Constitution du corpus

Nous mettrons en application, dans cette partie de notre travail, les principes théoriques que nous avons établis au Chapitre 2 pour l'analyse de notre corpus (voir pp. 92-120). Il convient de rappeler ici que le texte à étudier – *Le Pagne noir* – est un corpus déjà constitué. C'est un recueil de seize contes²⁷ africains dont la plupart a pour personnage principal, Kacou Ananzè.

Les contes qui constituent *Le Pagne noir* sont les suivants :

- Le Miroir de la disette (pp.7-17)
- Le Pagne noir (pp. 18-22)
- La Cruche (pp. 23-35)
- La Bosse de l'Araignée (pp. 36-44)
- L'Enfant terrible (pp. 45-52)
- Le Bœuf de l'Araignée (pp. 53-62)
- Araignée et la Tortue (pp. 63-73)
- Les Funérailles de la Mère Iguane (pp. 74-83)
- Le Groin du Porc (pp. 84-96)
- Le Chasseur et le Boa (pp. 97-106)

²⁷ Pour P. Larivaille (1982 :8),un conte se définit comme « un récit à la fois édifiant et distrayant d'aventures fantastiques et/ou merveilleuses de héros humains, mettant en scène notamment des êtres non humains doués de qualités anthropomorphes et/ou de pouvoirs magiques, et plus généralement des êtres échappant en tout ou en partie, par leur aspect et/ou comportement, aux catégories naturelles ordinaires ».

- La Vache de dieu (pp. 107-115)
- Les Parents de la Chauve-souris (pp. 116-120)
- Le Champ d'ignames (pp. 121-132)
- La Dot (pp. 133-142)
- Araignée et son fils (pp. 143-150)
- L'Homme qui voulait être roi. (pp. 151-158)

Comme nous l'avons indiqué dans l'Introduction, nous ne travaillerons pas sur l'intégralité du *Pagne noir* mais sur les huit premiers contes.

3.2 Analyse des données

3.2.1 Le miroir de la disette

Résumé : Kacou Ananzè, en proie aux affres de la faim, décide de se faire pêcheur lors d'une famine sans précédent. En exerçant son métier de pêcheur, il attrape, au bout de quelques semaines, un petit silure. Ce dernier lui demande de lui laisser la vie sauve. En contrepartie, le silure offre à Kacou Ananzè la ville la plus opulente et la plus merveilleuse du monde. Devenu Premier ministre du royaume, Kacou Ananzè se voit offrir un domicile chez la Reine qui lui défend de se mirer dans un miroir pareil à tous les autres miroirs. Ananzè désobéit à cet ordre et se voit puni.

Ce premier conte de l'ouvrage à l'étude s'ouvre sur ce que l'on pourrait considérer comme un Résumé (**Pn0**) de l'épisode en insistant sur le caractère mystérieux d'un miroir :

C'était un miroir dans lequel il ne fallait jamais se mirer, sinon pss ! toutes les bonnes choses fuyaient, disparaissaient, se volatilisaient. Et pour tenter la chose il fallait être Araignée, brave, audacieuse, intrépide comme Araignée ; curieuse mais bête comme Araignée. Et ce fut encore qui brava le sort. Et cela, après qu'il eut connu les éblouissements, les idées noires, les cortèges de cauchemars que la faim toujours traîne après elle. (p. 7)

La situation initiale (**Pn1**) s'annonce avec la première phrase du cinquième paragraphe du texte à l'étude :

La famine donc était au village. (p. 8)

Ce paragraphe ainsi que les cinq suivants (Voir Appendice) donnent plus de détails sur la famine qui régnait au pays d'Ananzè.

La proposition « pour tenir, il se fit pêcheur » (p. 10), introduit, une sorte de Complication-**Pn2** qui explique la décision d'Ananzè pour pouvoir faire face à ce qui était annoncé par **Pn1**.

La découverte d'un silure « aussi gros que le petit doigt d'un nouveau-né » (p. 13) constitue le noyau de la séquence (**Pn3**) :

Le flotteur a disparu dans l'eau. Notre pêcheur se lève, pose une jambe ici, une jambe là, comme ça, retient son souffle, ferme les yeux, penche le corps, et « fihô ! » ramène sa ligne au bout de laquelle se balance un Silure, aussi gros que le petit doigt d'un nouveau-né. Il se précipite dessus, le prend des deux mains, danse, Kacou Ananzè. (pp. 12-13)

C'est par cette découverte que toutes les autres actions qui suivent (telles qu'elles sont élaborées dans les paragraphes suivants) vont s'expliquer : les échanges entre Araignée et Silure aboutissant à l'intronisation d'Araignée comme Premier ministre.

Il existe, entre le **Pn3** et le **Pn4**, une sous-séquence dialogale (nous désignons par A, le premier interlocuteur, B, le second interlocuteur, et les chiffres désignent les

interventions desdits interlocuteurs) :

A1 – Epargne-moi, papa Ananzè.

B1 – Que dis-tu ?

A2 – Laisse-moi dans l'eau et tu seras heureux.

B2 – Je connais la chanson. Je la dis souvent à certains individus, mes dupes.

A3 – Crois-moi, tu seras heureux.

B3 – Assez de balivernes. Je ne serai heureux que lorsque je te sentirai dans mon ventre.

A4 – Ecoute-moi.

B4 – Parle.

A5 – Il faut monter sur le fromager qui est là, sur la douzième branche.

B5 – La plus flexible ? (p. 13)

En analysant le dialogue de près (à commencer par A1), on constate qu'il ne répond pas à la séquence prototypique dialogale en ce sens que son ouverture est marquée par l'absence d'une séquence phatique d'ouverture. C'est comme si on est violemment jeté dans la phase transactionnelle du dialogue sans aucun rite d'ouverture.

La décision d'Araignée de se mirer dans le miroir, contrairement à l'interdiction qu'il avait reçue constitue le Déclencheur 2 (Pn4) de l'épisode :

Kacou Ananzè se dit : « Pourquoi ne pas me mirer dans le miroir ? » Et il fit cela. (p. 15)

Cette décision, initiée par Ananzè, nous conduit aussitôt à la Situation-finale (Pn5) :

Mais aussitôt il se retrouva au bord du fleuve aux rives brûlantes, la ligne à la main, le flotteur immobile. Et il avait faim ! faim ! Il jetait, rejetait la ligne. Le flotteur plonge. Ananzè ramène la ligne. A l'hameçon pend un petit Silure gros comme le petit doigt d'un nouveau-né. Notre pêcheur, très heureux, délicatement le déferre. Le Silure ne dit rien. (p. 15)

Précédant cette séquence dialogale à deux personnages est une autre forme du dialogue (ou plus précisément un monologue ou soliloque) où notre protagoniste est le seul acteur :

A1 – Ah, j'y suis ! Je n'étais pas assis à ma place habituelle.
[...]

A2 – Tiens ! Je n'avais pas cette pose. Mais comment étais-je assis ?
 A3 – J'avais les pieds écartés comme cela, la tête à droite, et le sac à gauche.
 [...]
 A4 – Comme je suis bête ! Ma ligne, je ne la tenais pas de cette façon ! Voilà... c'est comme cela que je la tenais lorsque je prenais des coquillages.
 [...]
 A5 – Quel sort m'a-t-on jeté ? Vais-je, moi aussi, mourir de faim ? Moi, Kacou Ananzè ? Mourir de faim ? Jamais ! La Mort, m'a-t-elle bien regardé ? La faim m'a-t-elle bien pesé ? [...]
 A6 – Quoi ? Qu'est-ce qui se passe ? Je vous le demande. Est-ce vrai ? Le flotteur ! le flotteur ! Regardez-le ! Il bouge ! Il plonge ! Il vous le voyez ?
 [...]
 A7 – Faut-il tirer ? Comment tirer pour amener quelque coquillage ? (p. 12)

Vers la fin de ce premier conte, la séquence dialogale (à deux ; aussi marquée par les alinéas) est reprise ; c'est un exemple d'un dialogue phatique, destiné à maintenir le contact entre les interlocuteurs :

A1 – Tiens ! Tiens ! Voici mon ami le Silure, comment ça va ?
 B1 – ...
 A2 – Tu ne me reconnais pas ? Ah ! oui, c'est cela... tu aimes faire le bien en cachette... Je vais quand même te prouver ma reconnaissance.
 B2 – ...
 A3 – Mais c'est moi Araignée,... Araignée de l'autre jour ! Tu ne te souviens plus de notre dernière rencontre ? C'était un matin pareil... Je t'avais sorti du fleuve et tu me disais... Comment disais-tu ? Ah!... oui... « Epargne-moi... Crois-moi... Tu seras heureux... Ecoute, tu auras le bonheur... »
 B3 – ...
 A4 – Faut-il que je te grille ?
 B4 – Si tu veux.
 A5 – Allons, pour qui me prends-tu ? Griller mon ami. Cela ne se fait jamais ! Veux-tu que je te remette dans l'eau ?
 B5 – Si tu veux !
 A6 – Me recommandes-tu de remonter sur la douzième branche du fromager ? La dernière fois, sur tes conseils, j'avais grimpé sur la douzième branche et de là, « floup » je sautai... oh ! comme j'avais eu peur au début... mais toi, sur la rive, tu me faisais signe, tu m'encourageais dans cet exploit... Veux-tu que nous recommencions ?
 B6 – Si tu veux !
 A7 – Si tu veux ! Mais c'est cela que je veux. Tiens ! regarde, je vais monter. Je monte. (p. 16)

Du [A1] au [B3], on retrouve l'exemple du dialogue des sourds dans lequel deux conversations se poursuivent symétriquement sans se rencontrer. Les lignes suivantes –

[A4] au [A7] – reprennent l'exemple du dialogue classique, mais elles sont marquées par l'absence de la réponse envisagée. On se rend compte alors qu'un échange est une suite d'interventions, mêmes incongrues. « Le miroir de la disette » est un texte hétérogène comportant des séquences narratives et dialogales.

3.2.2 Le Pagne noir

Résumé : Aïwa se voit contrainte de vivre avec une marâtre qui lui offre le calvaire. Ayant mission de laver un pagne noir de telle sorte qu'il devienne aussi blanc que le kaolin, elle part à la recherche d'une eau pouvant mouiller le pagne noir comme les eaux précédentes avaient toutes refusé de mouiller le pagne en question. Au bout de plusieurs jours et épreuves, elle se voit offrir un pagne plus blanc que le kaolin. La marâtre reconnaît ce pagne qui avait servi à enterrer la première femme de son mari.

Ce conte éponyme s'ouvre par une Situation initiale-Orientation (**Pn1**) telle qu'elle est élaborée dans le premier paragraphe ainsi que les huit suivants :

Il était une fois, une jeune fille qui avait perdu sa mère. Elle l'avait perdue, le jour même où elle venait au monde. [...] Elle chercha ce moyen avec tant de patience, tant d'ardeur, qu'un matin, sortant de sa case, elle dit à l'orpheline :
(pp. 18-19)

On peut considérer le dixième paragraphe (qui se présente sous forme de dialogue marqué par l'absence de réponse de l'interlocuteur) comme le déclencheur du récit (**Pn2**) :

– Tiens ! va me laver ce pagne noir où tu voudras. Me le laver de telle sorte qu'il devienne aussi blanc que le kaolin. (p. 19)

L'acceptation de sa mission et son départ (douzième paragraphe) constituent, de notre part, le noyau du récit (**Pn3**) :

Enfin, Aïwa prit le linge noir et partit. Après avoir marché pendant une lune, elle arriva au bord d'un ruisseau. Elle y plongeait le pagne. (**p. 19**)

Et nous espérons que l'eau devait, tout naturellement, mouiller le pagne, mais cela n'était pas le cas ; ce va-et-vient (tel qu'il est élaboré dans les paragraphes suivants : 16, 20) entre le plongement du pagne dans l'eau et le refus de ce dernier de mouiller le pagne constituent le déclencheur 2-**Pn4** du récit :

Le pagne ne fut point mouillé. Or l'eau coulait bien, avec dans son lit, des petits poissons, des nénuphars. Sur ses berges, les crapauds enflaient leurs voix comme pour effrayer l'orpheline qui souriait. Aïwa replongea le linge noir dans l'eau et l'eau refusa de le mouiller. [...] Dans cette eau jaune et limpide, l'orpheline plongea son linge noir que l'eau refusa de mouiller. [...] Mais l'eau de la source, elle aussi, refusa de mouiller le pagne noir. (**pp. 19-21**)

Les difficultés et les épreuves auxquelles la pauvre orpheline était confrontée aboutissent finalement à la découverte d'une eau pouvant mouiller son pagne noir et à la réception (de la part de sa mère défunte) d'un pagne plus blanc que le kaolin. Ces moments constituent la Situation finale-**Pn5** :

Aïwa prit de cette eau, la jeta sur le pagne noir. Le pagne noir se mouilla. [...] A peine avait-elle fini de chanter que voilà sa mère qui lui tend un pagne blanc, plus blanc que le kaolin. [...] Mais Aïwa, elle, souriait. Elle souriait toujours. (**p. 22**)

Il s'y trouve des morceaux descriptifs : « elle était belle, la petite Aïwa... » (p.18) ; « gigantesques fourmis aux pinces énormes » (p. 20).

Grace à ce travail de découpage effectué dans ce récit, nous observons que la narration est la séquence dominante ; il n'y a qu'une faible représentation du dialogue qui n'apparaît que dans le neuvième paragraphe.

3.2.3 La Cruche

Résumé : Une marâtre envoie son beau-fils chercher une nouvelle cruche pour remplacer celle qu'il avait cassée. Au bout des aventures avec un crocodile, un monstre, un diable et un harem de vieilles dames, il devient par la suite, roi d'une ville merveilleuse. Prise d'envie, la belle-mère envoie son fils aîné chercher fortune là d'où revenait Koffi, son beau-fils. Le fils de la marâtre, se montrant insolent tout au long de son trajet, revient, lui aussi après ses aventures mais sans fortune.

Ce conte a le mérite de ne pas répondre au modèle classique de narration telle qu'elle est élaboré par J.-M. Adam en ce sens qu'il débute par ce que l'on pourrait considérer comme une Complication-Déclencheur (**Pn2**) sous forme d'un monologue fait par la marâtre de Koffi à l'endroit de ce dernier :

- Ah ! tu as cassé ma cruche. Je m'y attendais. Tu n'as que trop tardé. Eh bien tu sais ce qui te reste à faire... Il me faut une cruche pareille à celle que tu viens de briser. Va me la chercher où tu voudras, mais en aucun cas, il ne te faut remettre les pieds ici, chez moi, sans ma cruche. (p. 23)

Ce n'est qu'au niveau des paragraphes suivants (quatrième et cinquième) qu'on apprend la Situation initiale (**Pn1**) comprenant les événements précédant la demande de la marâtre de Koffi (au **Pn2**, supra) :

Et Koffi partit, heureux de partir, de partir de cette maison où jamais il n'eut une minute de repos, une minute de joie, parce que lui, il avait perdu sa mère. Plus il s'éloignait de la maison où tout lui avait été injures, corvées, punitions, [...] « Et tu as pu vivre là, dans cet enfer, avec un tel démon tout le temps à tes trousses ? » [...] On eût dit que dans ce vaste univers, il n'y avait pas assez de flamme, assez de lumière pour luire à la fois dans les yeux de Koffi et de sa mère, et qu'il fallait que la maman, à son fils, transmitt sa flamme à elle. Elle s'éteignit lorsque l'enfant s'embrasait de vie... (pp. 23-24)

L'arrivée de Koffi (nécessitée par son départ au **Pn2**) au bord d'un fleuve marque une sorte de réaction (**Pn3**) dans le récit :

Un soir il arriva au bord d'un fleuve, si grand que l'autre rive se confondait avec l'horizon. Et dans cette eau, un crocodile aussi gigantesque qu'une montagne. Le fleuve, survolé de mouettes, était comme un tapis uni tiré par une main invisible. Sur la berge, des vaguettes, sans dentelure aucune, d'un bloc comme du velours qu'on déploie, venaient mourir. Les coqs de pagode dans les fourrés chantaient l'heure du repos. (pp. 24-25)

Au bout de ses aventures avec les êtres de la forêt et le village de vieilles dames (dans le **Pn3**), l'acceptation des gourdes par Koffi pourrait être considérée comme une

Résolution (**Pn4**) :

Très heureuse, la fin des épreuves étant arrivée, la plus vieille des femmes, à Koffi, remit deux gourdes et lui indiqua où et quand il devait jeter la première. (p. 29)

aboutissant à la Situation finale (**Pn5**) où Koffi devient, par la suite, roi :

Koffi était devenu roi. (p. 31)

Ce récit a le mérite d'avoir une sous-séquence narrative enchâssée provoquée par le **Pn5** qui constitue la base d'une Situation initiale-Orientation (**Pn1^I**). Le **Pn1^I** de la sous-séquence débute par l'impossibilité de la belle-mère de souffrir le fait que Koffi était devenu roi :

La belle-mère ne pouvait souffrir cela. Elle voulait pour ses enfants un sort identique, voire plus glorieux. C'était pour elle, une obsession. Elle en avait perdu le sommeil et l'appétit. Dans son cœur l'envie avait poussé des racines aussi grosses que celles d'un fromager, aussi solides et profondes que celles d'un acajou, tissé des voiles plus ténébreux et plus perfides que ceux d'une araignée. (p. 31)

Le départ de son fils-aîné constitue le déclencheur (**Pn2^I**) de la sous-séquence narrative :

Un matin, sortant de sa case, avant même qu'elle se soit lavé le visage, elle sauta sur son fils aîné et pan ! pan ! pan !

– Vaurien ! regarde ! avec ça, tu dors, toi, tu manges, tu ris ! Ces châteaux, regarde-les. Il t'en faut. Il nous en faut. Et plus que cela. Des châteaux en diamant et qui couvriraient la terre entière. Va ! fais comme Koffi. Enrichis-toi.
Et poussant son fils aîné par la nuque, elle le mit en route.
Et le fils aîné, comme poussé par le vent, partit. (p. 31)

La complication (**Pn3^I**) est marquée par l'insolence du fils-aîné ainsi que sa réception des gourdes de la main d'une vieille dame :

Et la plus vieille des vieilles dames en lui remettant quatre gourdes, lui dit :
– Tu verras ce que tu verras. Cette première gourde, dès que tu l'auras jetée à terre, tu te trouveras chez toi. Quant aux trois autres que voici, brise-les et tu verras ce que tu verras. (pp. 33-34)

Sa rentrée et la cassation des gourdes constituent la Résolution (**Pn4^I**) de l'épisode :

– Tu n'as pas tardé ! Et tu nous apportes la richesse, la puissance ! Donne-moi ces gourdes. Où allons-nous les garder ? Pourquoi les conserver ? Mieux vaut les briser tout de suite... tout de suite, pour qu'à côté de ces châteaux viennent se dresser les nôtres... (p. 34)

La situation finale (**Pn5^I**) est la suivante :

Alors de toutes ses forces la femme jeta la gourde à terre. Aussitôt surgirent des lions, des tigres, des chacals, tous les fauves du monde. Pour conjurer le sort, elle brisa une seconde gourde. Et des flammes jaillirent de partout, du ciel, de la terre, du vent, des cailloux, des montagnes. Tout, autour d'eux, flambait. Les fauves les poursuivaient. Ils couraient, couraient. Les flammes plus rapides, de tous côtés leur coupaient la retraite, les encerclaient, dressées en haute, haute immense, tour rouge.
La troisième gourde fut jetée et aussitôt la terre s'ouvrit, les engloutit et se referma. (pp. 34-35)

Il s'ensuit alors un chaos total marqué par le surgissement de tous les fauves du monde, le jaillissement de flammes et le clivage de la terre ainsi que l'enterrement de la belle-mère et son fils-aîné.

Le dernier paragraphe de « La Cruche » nous offre ce que l'on pourrait considérer

comme une *situation* ou *évaluation finale* (**PnΩ**) en forme de *chute* ou *morale* :

Et c'est depuis l'aventure de cette femme qu'on ne maltraite plus un orphelin en pays noir. (p. 35)

Les quelques morceaux descriptifs qui figurent dans ce conte sont les suivants : « ... crocs fort pointus, de crocs aussi énormes que des fromagers, noircis, ébréchés... » (p. 25)

Il y a aussi la présence de séquences dialogales dans ce conte :

- Oh ! oh ! quel vilain Crocodile. Quel monstre, mon Dieu !
- Qui t'envoie, petit ?
- C'est ma mère.
- Et où vas-tu de ce pas ?
- Etre riche et puissant comme Koffi.
- Ah ! il était bien gentil, lui.
- Pas plus que moi.
- Lave-moi le dos et je t'aiderai.
- Te laver le dos, moi, le dos d'un Crocodile ? Ton dos avec ses épines, ses aiguilles, toutes les saletés ramassées on ne sait où ?
- Lave-moi le dos.
- Ma mère ne m'a pas dit de venir laver des dos, mais de venir chercher la fortune, la puissance. Des dos à laver, il y en a au village, et des dos bien lisses, des dos d'hommes et non de crocodiles. Je te demande de me faire passer par le fleuve. (p. 31-32)

L'analyse du dialogue montre un non-respect du modèle prototypique : aucune séquence phatique d'ouverture et de clôture. Le dialogue est immédiatement donné dans sa phase transactionnelle. On peut considérer que la violence de l'interaction rend totalement inutile toute démarche phatique rituelle. Comme le souligne Adam (2009) : « la violence est proprement la négation des principes de ménagement de consensus qui président aux rituels phatiques » (2009 :165).

On constate dans ce conte que, quantitativement, le dialogue classique (et ses formes variées) l'emporte mais cela n'empêche que l'on puisse dire que « La Cruche » est un

conte à dominante narrative.

3.2.4 La Bosse de l'Araignée

Résumé : Kacou Ananzè devient bossu, et ce pour avoir chanté la chanson des nains et pour avoir dansé leur danse.

Résumé (**Pn0**) = sous forme de monologue narrativisé (narratif),

Et le tam-tam s'en allait par la forêt, suivant la piste tortueuse, polie par les hommes et les eaux de pluie. Il y a de cela des années et des années. [...] Car c'est pour avoir chanté cette chanson, dansé cette danse des nains, que je suis devenu bossu, moi, Kacou Ananzè. (pp. 36-37)

La Situation initiale-Orientation (**Pn1**) est la suivante :

En ce temps-là, j'étais un beau gars. Il n'y avait pas mon pareil dans le monde. Ni chez les hommes, ni chez les animaux. Nulle part, l'on ne trouvait un être aussi beau, aussi charmant que moi. Les femmes ensorcelées, éblouies, tout le temps, couraient à mes trousses. [...] Et quand elles accouchaient, toutes tenaient à nommer leur enfant, comme si le fait de s'appeler pouvait embellir une laideur monstrueuse, corriger un faciès affreux, conférer un peu d'intelligence, dégrossir des goujats, rendre alertes les impotents. (p. 37)

La Complication (**Pn2**) est très classiquement introduite par le déclencheur narratif

MAIS :

Mais avoir une grande renommée, des champs illimités, des femmes par centaines, des enfants par milliers, n'implique nullement un changement de mœurs. Et moi, j'aimais chanter et danser. Chanter plus que les oiseaux ; danser plus que les nains. [...] Mais moi, Kacou Ananzè, toutes les nuits, dès que j'entendais la chanson et le tam-tam des nains, je me levais et dansais. (p. 39)

La Ré-action ou évaluation (**Pn3**) est la suivante :

Cette nuit-là, nous dansâmes jusqu'à l'aube... Et les nains en retournant dans leur village, à l'oreille, me murmurèrent chacun :
– Ananzè, ne danse plus notre danse. (p. 42)

Le texte suivant constitue la Résolution-Déclencheur 2 (**Pn4**) :

J'avais la chanson dans la gorge, tel un hoquet. Je prenais des gobelets d'eau pour la noyer. Elle remontait, sortait, s'envolait, pour aller rejoindre là-bas, sur la piste polie par les hommes et les eaux des pluies, le refrain des nains. Je fis un pas... deux pas... Rien. Je tournai sur moi-même comme ça... Ne le faites pas aussi... Rien encore. (p. 42)

Voici la Situation finale (**Pn5**) :

Mais chose étrange : je dansais et davantage le soleil riait, plus je sentais quelque chose sur les épaules, là, sur le dos. Un poids. Une charge. Je me penchais malgré moi. Impossible de me redresser. Le beau gars svelte que j'étais rapetissait et une montagne de chair lui poussait sur le dos. [...] Et la bosse sortit. Et elles me huèrent au lieu de me plaindre. Ah ! si elles s'étaient contentées de me huer ! Mais non. Elles racontèrent le fait à la voisine, la voisine, à sa voisine ; celle-ci à celle-là ; celle-là, à cette autre ; cette autre, à... Le même jour tout le village sut que j'étais bossu. (pp. 42-44)

Ce conte témoigne aussi de l'existence de morceaux dialogaux classiques, qui consistent en un échange entre au moins deux interlocuteurs :

A1 – Que viens-tu faire ici ?
B1 – Je me pro... pro... promène, dis-je en bégayant. Cela les déride, les apaise, vous les concilie.
A2 – Tu te promènes ?
A2 – Et tu danses notre danse ?
B2 – A vrai dire, ce... ce sont vos chansons qui... qui m'ont attiré, leur dis-je. Je voudrais faire partie de... de votre groupe.
A3 – C'est la chanson et la danse des nains que ne chantent et ne dansent les êtres comme vous.
B3 – Mois, je veux les apprendre. (pp. 40-41)

En analysant le dialogue, on constate que l'échange entre Ananzè et les nains (A1, B1) constitue une séquence phatique d'ouverture suivi d'une séquence transactionnelle où Ananzè annonce son intention d'apprendre la chanson et la danse des nains.

Et le monologue narrativisé (attesté, au niveau du pronom, par l'emploi de la première personne du singulier « je » ou « j' » et au niveau du verbe, par le passé simple et

l'imparfait) est repris :

Et j'entrais dans la danse. **Je** remuais le tronc, levais une jambe après l'autre : « Su-boum-ka ! », bousculais celui-ci du coude, cognais celui-là de la tête : « Su-boum ! boum ! Su-boum-ka ! »

Au bout de quelques jours j'étais arrivé à chanter et à danser mieux que les nains qui m'admiraient.

A l'approche du jour, ils rentraient chez eux, et moi, dans ma maison **je** fredonnais les chansons, qui bourdonnaient à mes oreilles, voletaient autour de moi. Chassées ! Elles revenaient se poser sur mes lèvres, m'entraient dans la bouche, en ressortaient. J'avais beau serrer les dents, elles me les écartaient... Mélodie et femme ! Qui peut leur résister ? Et **je** me mettais à chanter. Devenu un maître de danse, **je** pensai que la consigne était tombée, le tabou devenu caduc. **Je** crus qu'il me suffisait d'avoir une certaine position pour enfreindre sans impunité, la loi des nains ; qu'avec mon or, **je** pouvais conjurer le malheur... (p. 41)

Nous constatons donc que « **La bosse d'Araignée** » est prédominé par la séquence dialogale alternant entre *monologue* et *dialogue* au sens strict des termes.

3.2.5 L'enfant terrible

Résumé : Un couple vient d'avoir un enfant qui sème la zizanie dans le royaume d'animaux provoquant ainsi l'inimitié entre l'homme et les animaux.

Nous trouvons dans ce conte une structure qui ressemble plus ou moins à celle du conte

« **L'enfant terrible** ». Il s'ouvre, lui aussi, par la Situation initiale suivante (**Pn1**) :

Autrefois, tous les Animaux habitaient ensemble, dans un village à eux, qui n'était pas loin du village des hommes. Et les hommes et les Animaux se comprenant ne se livraient point la guerre. (p. 43)

Toutefois, à la différence du conte précédant, il existe une séquence explicative comme

nous le voyons dans la phrase suivante :

Ils n'osaient lui faire un brin de cour, **car** sur ce chapitre les hommes sont d'une intransigeance connue. (p. 45)

Contrairement au cadre de Grize (cf. § 2.4), le second opérateur ‘‘PARCE QUE’’ est remplacé, dans ce cas, par ‘‘CAR’’, qui explique le premier opérateur – la raison pour laquelle les Animaux n’osaient faire un brin de cour à la femme du pauvre fermier.

Après l’enchâssement de cette séquence explicative, la séquence narrative est reprise, suivi d’une séquence dialogale :

A1 – Petite Biche, veux-tu me faire cuire l’igname que voici ?

B1 – Te faire cuire une igname ? Va donner cela à ta mère.

A2 – Petite Biche impolie, veux-tu me faire cuire l’igname que voici ?

B2 – Tu peux la manger crue. Je n’ai pas de temps à perdre ; si tu tiens à t’amuser, va le faire avec les enfants de ton âge, répliqua la Biche qui se mit à souffler sur son foyer. (p. 46)

Ce dialogue est caractérisé par l’absence d’une phase phatique d’ouverture. La première intervention de l’enfant donne le ton : l’enfant pose sa demande est c’est ainsi qu’on est violemment jeté à la phase transactionnelle du dialogue. La réponse de la biche (B2) pourrait être considérée comme une sorte de séquence phatique de clôture.

Dès lors s’opère une alternance entre les séquences narrative et dialogale jusqu’à la fin du conte. Il y a, bien entendu, l’imbrication des morceaux descriptifs comme : « En longues foulées souples... » (p. 47), « les griffes bien aiguisées et toutes au-dehors » (p. 47).

3.2.6 Le bœuf de l’Araignée

Résumé : Kacou Ananzè, par la ruse, arrive à « tromper » Dieu et décroche le bœuf mis au prix mais il n’arrive pas à jouir de son lot.

Ce conte a la particularité de comporter une séquence narrative principale suivie de deux sous séquences narratives.

La Situation initiale-**Pn1** s'annonce par la toute première ligne du conte :

Dieu avait un champ qui était plein de ronces et de broussailles. (p. 53)

La décision de Dieu d'abattre le fromager constitue le **Pn2**, comme nous le voyons dans le texte suivant :

Tout dans la nature parla tellement de cet arbre que dieu décida de le faire abattre. L'abattre ? Oui... mais pas avec une hache, pas avec un fer tranchant ! Avec quoi alors ?... Avec... comment vous diré ça... avec... avec ça. (p.54)

La décision dialoguée d'Araignée d'abattre le fromager en question qui se trouve dans la citation suivante, constitue le **Pn3** :

A1- Quelle nouvelle m'apportes-tu, Ananzè ?
B1- Sur terre les hommes se portent très bien [...]
B2- Eh bien, moi, je vais l'abattre, ce fromager, rien qu'avec ça. Il nous faut tout de même montrer à tous que tu as créé des êtres intelligents, peuplé ton monde d'êtres intelligents. Abattre un arbre avec ça... mais c'est facile.
A2- Tu peux faire cela, toi ?
B3- Sinon je ne serais pas venu [...]
B4- Ce sera demain (p. 55)

A la suite de cette courte séquence dialogale classique (marquée par de séquences phatiques d'ouverture et de clôture, ainsi que la phase transactionnelle) se présente la **Pn4**, qui est la prestation d'Araignée après que l'accord entre lui et Dieu se soit conclu :

Dès que le jour se coula dans sa case, il se leva et sans même se laver, courut vers le fromager où était déjà l'enfant. Il dressa l'échafaudage, grimpa dessus, se déshabilla et se mit au travail... (p. 56)

Ananzè finit par abattre le fromager, ce qui constitue la première Situation finale-**Pn5** :

Enfin... kpakpa... chuuii... touhoum... le fromager biscornu, tordu, boudineux, lépreux, le fromager qui renfermait toutes les laideurs du monde, tomba. Le vent se mit alors à souffler avec violence. (p. 58)

On constate qu'outre la chute onomatopéique de l'arbre, il y a aussi des morceaux descriptifs, attribués à l'arbre.

La remise du bœuf à l'Araignée constitue la Situation initiale (**Pn1^I**) de la première sous-séquence enchâssée :

Le bœuf fut remis à notre héros... (p. 59)

La **Pn2^I** est caractérisée par l'arrivée de la Mort ; elle se distingue aussi par la rupture temporelle « tout d'un coup » :

...Il se préparait à manger lorsque tout d'un coup quelque chose tomba du ciel.

(p. 60)

On pourrait considérer l'accord entre Ananzè et La Mort comme la **Pn3^I** :

Ananzè voulant s'en aller quand même, sentait ses pieds se briser, sa tête se fendre, et une bosse lui pousser dans le dos. Force lui fut donc de se charger de cet être immonde qui n'était autre chose que la Mort. (p. 61)

Le rassasiement et la mise à feu de la paillote constituent la **Pn4^I**:

Repue, la Mort dormait en ronflant. (p. 61)

La mise à feu de la paillote qui aboutit à l'effondrement de la graisse constitue la **Pn5^I** ; elle annonce aussi l'ouverture de la seconde sous-séquence :

...la Mort qui était toute graisse, fondit. (p. 61)

La situation initiale (**Pn1^{II}**) de la deuxième sous-séquence s'annonce par le manger de la graisse par Ananzè :

Moi, je vais te manger. C'est justice.
Et mettant un doigt dans la graisse, il le porta à la bouche. (p. 61)

Le noircissement de la langue d'Araignée du fait d'avoir mangé la graisse constitue la

Pn2^{II} :

La graisse lui tomba sur la langue qui grossit, grossit, tout en noircissant. (p. 61)

La **Pn3^{II}** est annoncée par la décision d'Araignée de convoquer les animaux au festin :

Quelques jours après ces événements, il convoquait tous les animaux à un festin, à l'issue duquel il plaça un concours de natation. Tous les animaux vinrent. (p. 61)

La **Pn4^{II}** est marquée par le dépôt des langues, demandé par Araignée, bien entendu :

Mais pour se baigner, il fallait déposer sa langue sur la berge. Et tous, sans méfiance, déposèrent leur langue sur la berge. (p. 62)

Le **Pn5^{II}** se distingue par la prise de la langue du mouton ; elle annonce aussi une sorte d'évaluation finale :

Ananzè prit la langue du mouton, mit la sienne à la place et retourna se baigner. Le mouton fut ainsi obligé de prendre la vilaine langue noire qu'il a encore de nos jours. (p. 62)

Nous constatons ce conte est prédominée par une séquence narrative dominante, suivie de deux sous-séquences narratives. Ces séquences témoignent toutes de la présence de quelques morceaux dialogaux – entre Ananzè, Dieu et un enfant de Dieu ; entre Ananzè et la Mort ; entre Ananzè et les animaux.

3.2. 7 Araignée et la Tortue

Résumé : Kacou Ananzè, lors d'une famine, apprend à tendre des pièges. Il attrape un

écureuil qui l'amène dans un pays où l'on ne connaît pas la famine. Peu après son arrivée au pays d'Ecureuil, Ananzè, voulant mettre fin à la vantardise de la Tortue, livre bataille à celle-ci qui le bat et l'envoie dans son pays d'origine où règne la famine toujours.

Le premier paragraphe pose, très brièvement, la teneur de la Situation initiale-orientation (**Pn1**) de l'épisode en insistant sur le fait que l'histoire va se dérouler autour de la famine qui règne au pays d'Ananzè :

C'était pendant la famine. Une famine atroce, unique en son genre. Elle durait depuis des années. Une famine rigoureuse et permanente qui s'était installée sur les coteaux, les montagnes, dans les vallons, la brousse, les villages. Partout on la sentait. Partout, elle faisait des siennes. Elle empêchait même la pluie de tomber. Et comme la pluie ne tombait pas, les eaux, pour résister, s'étaient retirées dans leurs lits, les arbres, pour tenir, s'étaient dépouillés de leurs feuilles, de leurs branches. Plus une seule jeune pousse aux pieds de tous ces géants de la forêt qui aimaient capter le soleil, la pluie et les distribuer en rais, en gouttes, autour d'eux. (p. 63)

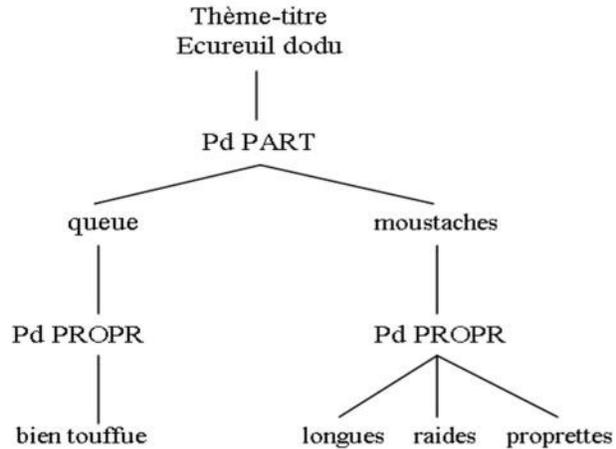
Le paragraphe suivant introduit une complication-**Pn2** qui explique la résolution d'Ananzè :

Pour subsister, avait appris... à tendre des pièges. [...] Pas un seul qui, redressé, dans son nœud coulant, lui présentât une proie quelconque. Oh ! n'importe quoi... Mais non, les pièges obstinément, restaient courbés. (p. 63)

L'attrapage d'Ecureuil par Ananzè constitue le noyau du récit (**Pn3**) :

La machette au poing, il avance, s'approche et voilà que c'est un Ecureuil, un bel Ecureuil qui pend au bout du fil, un Ecureuil dodu, luisant de graisse, la queue bien touffue, avec des moustaches longues et raides et proprettes. Un Ecureuil qui devait venir de loin. (p. 64)

Entre la **Pn3** et la **Pn4**, se trouve une brève description de l'Ecureuil. Cette description se présente schématiquement comme suit :



Nous désignons par Pd, la macro-proposition descriptive directement reliée au thème-titre, PROPR, la ou les propriétés décrivant le thème-titre et PART, la ou les parties du thème-titre dont on parle.

Ecureuil entame un plaidoyer dialogué, témoignant ainsi de son engagement à dialoguer avec Kacou Ananzè et ce dernier répond à la requête de celui-là. L'enlèvement du fil des pattes d'Ecureuil et le départ pour son village constituent donc le déclencheur 2 (Pn4) de l'épisode :

Kacou Ananzè enleva le fil des pattes de l'Ecureuil. Et les voilà partis aussitôt, traversant coteaux, montagnes, vallons, fleuves, océans, les forêts les plus denses. Il avait le vertige, le pauvre Ananzè, mais Ecureuil partait toujours. (p. 66)

Le trajet d'Ecureuil et d'Ananzè aboutit à la situation finale (Pn5) suivante – l'arrivée d'Ananzè au village d'Ecureuil où il pouvait prendre sa revanche sur la faim :

Enfin ! Il était temps. Juste temps. Un peu plus, Araignée lâchait la queue. Les voici dans le village de l'Ecureuil qui raconte à sa famille toute son aventure, en insistant particulièrement sur la bonté, la générosité native de Kacou Ananzè. Pour le recevoir, on tua plus de mille bœufs. Les cabris, les poulets, les pintades, les moutons, les canards ? On ne les comptait pas. On n'en avait pas le temps. Des plats, il y en avait ici, il y en avait là, partout, à tel point qu'on ne savait plus où les mettre. (p. 68)

Tout comme « La Cruche », ce récit a le mérite de disposer de ce que l'on pourrait considérer comme une sous-séquence enchâssée. Ainsi, les paragraphes suivants contiennent des éléments pouvant constituer la Situation initiale (**Pn1^I**) de la nouvelle séquence narrative :

Pour lui, des jeunes filles vinrent chanter et des jeunes gens danser. [...] Et il mangeait, mangeait. Son ventre était tendu à éclater. Il mangeait quand même. Il se faisait violence pour manger lorsqu'il pensait à la famine rigoureuse, permanente qui s'était installée sur les coteaux, les montagnes, dans les vallons, la brousse, les villages. Il mangeait, heureux de manger, de prendre sa revanche sur la famine. (pp. 68-69)

Vient alors la Complication-**Pn2^I**, introduite très classiquement par le modélisateur argumentatif, MAIS :

Mais – et c'est de là qu'allait venir son malheur – derrière la concession de l'Ecureuil était la maison de la Tortue. Elle avait pour toute fortune un bélier des plus encornés, et pour toute nourriture ne prenait que du brouet de maïs. Une Tortue qui, pour s'amuser à longueur de journée provoquait à la lutte les enfants du village. Elle criait tout le temps : « C'est moi la Tortue ! La Tortue la plus vaillante du monde. Qui veut lutter avec moi ? Qui veut se mesurer à moi ? Personne jamais à la lutte ne me battra. A mon vainqueur, j'offre mon bélier. » (p. 69)

Alléché par la perspective de gagner le bélier de la Tortue et pour mettre fin à ses vantardises, Ananzè décide de livrer bataille à la Tortue, constituant ainsi le noyau (**Pn3^I**) de cette sous séquence :

Et voyait la Tortue se pavaner ; il l'entendait se vanter. Le bélier était vraiment beau, un bélier des plus encornés, avec des poils qui traînaient à terre. Et il voulut l'avoir, ce bélier. Les deux premiers jours, il rit de ces vantardises, mais le troisième jour, lorsque l'idée germa dans sa tête d'avoir le bélier, le rire fit place à la colère ! [...] - Ce bélier, je l'aurai, se dit. [...] Et j'emporte le bélier et une réputation en plus. (pp. 69-70)

Le Déclencheur 2-**Pn4^I** consiste en la passation à l'acte, c'est-à-dire, la confrontation entre Ananzè et la Tortue :

Il se lève, bouscule tous ceux qui essaient de le retenir. Le voici planté devant la Tortue. [...] Et les voilà aux prises. Kacou Ananzè saisit la Tortue à bras-le-corps... difficilement certes, mais la saisit quand même et « crou-crou, crou-crou » ils penchent de ce côté-ci ; « crou-crou, crou-crou » ils penchent de ce côté-là. (pp. 70-71)

Et à la fin du tournoi, Ananzè se voit battu, constituant ainsi l'évaluation finale-**Pn5^I** :

Dressée sur sa petite queue, la Tortue, d'un geste très rapide, fulgurant, en l'air, jette. (p. 72)

Enfin, les quatre derniers paragraphes, résumant le parcours d'Araignée depuis son aventure au pays d'Ecureuil, forment globalement une évaluation finale :

Et depuis ce matin-là, Kacou Ananzè, de feuille en feuille, de branche en branche, la nuit, le jour, court la brousse.

Embusqué aux bords des sentiers, il guette le passage de l'Ecureuil. Sur les rives des sources gazouillantes, il rêve au pays de l'abondance. Perché sur la plus haute des cimes, il cherche le pays de l'Ecureuil où règnent l'abondance et la paix. (p. 73)

Ce conte témoigne d'une séquence narrative dominante imbriquée de quelques morceaux monologiques.

3.2.8 Les funérailles de la Mère Iguane

Résumé : Iguane-Fils vient de perdre sa mère. Pour les funérailles, Iguane est sommé chez les siens au village où il se rend, en compagnie de son meilleur ami, Kacou Ananzè. Chemin faisant, les deux amis, à l'instigation d'Ananzè, se décident à changer de surnom ; une décision qu'ils regretteront, tous les deux.

La Situation initiale-Orientation (**Pn1**) est résumée par l'amitié qui existe entre

Araignée et Iguane-Fils :

Iguane-Fils et Kacou Ananzè-l'Araignée, étaient des amis dont l'amitié avec le temps reverdissait. Partout l'on s'étonnait de cette amitié qui surmontait tous les obstacles par sa profusion même. [...]Le temps passait, renforçant les liens de cette amitié. Les mauvaises langues ne parlant plus d'eux, leur amitié, comme débarrassée des surgeons inutiles, épamprée, fleurissait de plus belle ! (pp. 74-75)

L'annonce du décès de la mère d'Iguane-Fils (qui rompt d'avec la stabilité annoncée au

Pn1) constitue la Complication ou le Déclencheur 1 (**Pn2**) :

Mais un soir, après le repas, ils devisaient, les femmes d'un côté, les enfants de l'autre, tous autour du feu, lorsqu'un étranger vint leur apporter la nouvelle... qui troubla le village, la cruelle nouvelle : Iguane-Mère venait de mourir. (p. 75)

L'action ou évaluation (**Pn3**) consiste en la décision d'Ananzè de punir Iguane pour avoir traité d'ivrognes les parents de celui-là :

Jusqu'au moment de cette chanson, il n'était jamais entré dans la tête de de jouer un tour à son ami. Mais dès que ce dernier eut fini de pleurer, de traiter ses parents d'ivrognes « akolonminsian miahlo ! ô-ô ! » alors il se dit : « Toi, je t'aurai. » (p. 76)

La reconnaissance du surnom d'Iguane et l'éventuelle hospitalité qui lui est témoignée par les siens marque le **Pn4**,

La fillette rapporta cela à la vieille mère. Et dans la nuit même, le surnom de Iguane-Fils fut connu des toutes les femmes du village. Le lendemain, tous les repas vinrent au nom de Papa Sédentaire. [...] Iguane-Fils à son tour, mangeait devant son ami. Il se léchait les doigts, éructait. Les bouchées succédaient aux bouchées. Et les mets avaient de ces fumets ! La case en était toute embaumée. Kacou Ananzè, à Iguane, contait des histoires du vieux temps. Il ne l'écoutait pas, occupé à manger, les yeux mi-clos et les narines frémissantes. (pp. 81-82)

Cela aboutit à la Situation finale (**Pn5**), marquée par la rentrée des deux amis et les propositions suivantes qui annoncent la rupture de leur amitié :

Ce soir-là même les deux amis quittaient le village de la mère Iguane. Et ce même soir-là aussi leur amitié se rompait. (p. 83)

Ce conte est aussi caractérisé par une séquence narrative dominante imbriquée de quelques morceaux dialogaux.

Nous remarquons donc que les contes sur lesquels repose l'essentiel de cette analyse sont construits à partir de différents éléments, une observation qui reprend celle de P. Ricœur (1986) :

« Le sens du récit est dans l'arrangement même des éléments; le sens consiste dans le pouvoir du tout d'intégrer des sous-unités; inversement, le sens d'un élément est sa capacité à entrer en relation avec d'autres éléments et avec le tout de l'œuvre; ces postulats ensemble définissent la clôture du récit; la tâche de l'analyse structurale consistera alors à procéder à la segmentation (aspect horizontal), puis à établir les divers niveaux d'intégration des parties dans le tout (aspect hiérarchique) » (1986: 159-160).

Pour conclure ce chapitre, ce que nous avons dit du récit (ou de la narration et des autres séquences textuelles, bien entendu) au début du Chapitre 2 confirme la définition de la textualité posée au Chapitre 1.

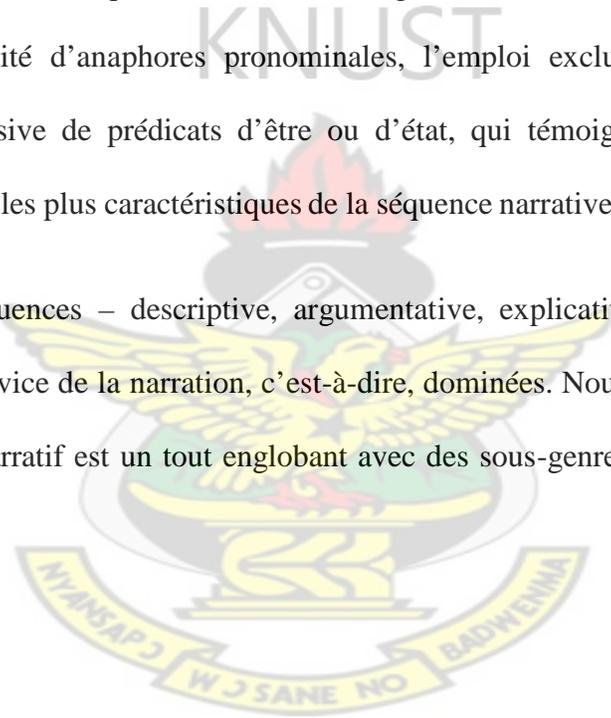
Nous constatons qu'un texte comporte une seule ou un nombre n de séquences soit identiques (toutes narratives pour l'exemple du "Pagne noir" (cf. 3.2.2) dans lequel il n'y a aucune trace de séquence dialogale prototypique sauf le texte instructif issu de la marâtre d'Aïwa), soit différentes (l'exemple des séquences dialogales inscrites dans des contes comme "Le miroir de la disette", "La cruche", "La bosse de l'araignée", etc.).

Si le texte, d'après Adam, est constitué de séquences, la séquence est elle-même constituée de macro-propositions, ces dernières elles-mêmes constituées de propositions. C'est ainsi que se vérifie la définition proposée plus haut (p. 28). Globalement, le modèle séquentiel nous rend, avant tout, attentif à l'insertion des différentes séquences dans un texte donné.

La séquence narrative comporte des propositions descriptives, qui en termes de dominante textuelle, l'emporte rarement (dans notre cas, du moins). La séquence narrative peut aussi comporter des propositions évaluatives ainsi que des ensembles dialogaux plus ou moins développés, de la même manière qu'un texte est souvent composé de séquences hétérogènes.

A la surface, on repère (comme marques de narrativité), les organisateurs temporels (alors, puis, etc.), ainsi que des connecteurs argumentatifs (mais, alors, etc.). Il y a aussi une forte densité d'anaphores pronominales, l'emploi exclusif de l'imparfait et la présence exclusive de prédicats d'être ou d'état, qui témoignent, probablement, des indices formels les plus caractéristiques de la séquence narrative.

Les autres séquences – descriptive, argumentative, explicative, dialogale – sont, en principe, au service de la narration, c'est-à-dire, dominées. Nous pouvons conclure donc que le genre narratif est un tout englobant avec des sous-genres aux formes et fonction spécifiques.



CHAPITRE 4

IMPLICATIONS DE L'ETUDE ET SUGGESTIONS

Au terme de notre investigation, nous avons abouti à un certain nombre de conclusions que nous présentons dans les pages qui suivent.

4.1 Implications de l'étude

4.1.1 Implications pédagogiques ou didactiques

Du point de vue pédagogique ou didactique, les schémas des séquences textuelles pourraient être employés comme supports théoriques pour aborder le texte en français (et en anglais, bien entendu) dans le but d'aider les apprenants à repérer les marques linguistiques de chaque typologie textuelle. Cette démarche pourrait aider les élèves non seulement à bien comprendre les textes auxquels ils seront appelés à étudier / analyser mais aussi à bien structurer leurs propres productions.

Les acquis de la linguistique textuelle pourraient être également mis au service de l'enseignement ainsi que l'évaluation de l'expression écrite dans les cours de langues. Force est de constater que les apprenants d'une langue étrangère s'adonnent, et ce de manière obsessionnelle, à la précision phrastique au détriment de l'organisation à un niveau textuel beaucoup plus global. Nous croyons, tout comme S. Carter-Thomas (2009) qu' « une sensibilisation à la structuration informationnelle des énoncés permet de franchir le passage de la phrase au texte et ainsi d'encourager les apprenants à devenir plus attentifs à certains défauts dans leur rédaction à un niveau interphrastique » (2009 : 236). Une telle sensibilisation permettra également aux enseignants de détecter

les malformations textuelles et d'y remédier de manière plus efficace.

Depuis longtemps, la tendance dans l'enseignement de la lecture en langues étrangères était d'enseigner la compréhension à travers l'identification des phrases, des groupes de mots, voire des mots isolés et ce, en le sortant de leur contexte. Toutefois, avec la linguistique textuelle, on pourrait amener les élèves en situation d'enseignement/apprentissage de langues étrangères à comprendre que, « comprendre un texte, ce n'est donc plus comprendre chaque élément de celui-ci indépendamment des autres, mais un tout signifiant articulé et hiérarchisé » (Chuong, 2003 :3).

Pour aider les enseignants à instaurer chez les apprenants une méthode ou approche systématique et raisonnée des textes, une connaissance approfondie des aspects de textualité tels la cohésion/cohérence, la progression thématique, les types de séquençages textuels est de rigueur.

Puisque tout objet peut être décrit, il sera important de faire comprendre aux apprenants qu'il existe deux grands groupes descriptifs : la classe fermée (comme dans une encyclopédie ou un dictionnaire) et la classe ouverte (où il s'agit de l'accumulation des éléments subjectifs par lesquels on arrive à la description générale d'un objet donné).

Et en guise de réponse à l'absence de bases théoriques en méthodologie et en écriture scientifique observée chez des universitaires arrivés au niveau Master, une partie de cette étude concernant l'argumentation pourrait être employée pour initier les étudiants au travail de recherche scientifique surtout au niveau de la rédaction de mémoires de Master. La linguistique textuelle permet d'enrichir leurs connaissances par la

découverte de procédés nouveaux et efficaces pour l'analyse et l'évaluation de la cohérence des textes.

Nous recommandons à tous ceux qui ont le devoir de contrôler la rédaction de manuels scolaires la maîtrise des acquis de la linguistique textuelle, car une bonne maîtrise des notions du domaine pourrait aider à la bonne rédaction des textes scolaires.

4.1.2 Implications traductologiques

En matière de la traductologie, des apports aussi bien théoriques que pratiques sont envisagés. A notre avis, une bonne connaissance et maîtrise des typologies textuelles aidera tout traducteur et interprète à bien saisir la nature des textes à traduire, et ce pour lui permettre de se munir des atouts nécessaires pour un bon travail de traduction (ou d'interprétation) ; une meilleure prise en compte des aspects textuels (ou typologiques) pourrait enrichir l'analyse textuelle de textes existants.

4.2 Suggestions

Cette étude ouvre plusieurs perspectives de recherche. La même analyse pourrait s'appliquer non seulement aux contes, mais aussi à l'ensemble d'un ouvrage donné.

Nous pensons qu'il serait avantageux d'introduire dans les programmes de formation des enseignants de langue et d'évaluateurs une initiation à l'enseignement des procédés et des outils méthodologiques de cohérence et de cohésion textuelles ; et ce dans le but de minimiser les erreurs commises par les apprenants en situation d'apprentissage de langues étrangères. Forts d'une telle formation, les enseignants pourront inculquer à

leurs élèves les procédés textuels – avec exercices à l’appui – qui aideront les élèves à produire des textes bien formés et cohérents.

Comme le montre F. Cicurel (1988 :190)²⁸, pour la lecture-compréhension minimale d’un texte, il faut une conjonction des connaissances socioculturelle, linguistique et textuelle, d’où la nécessité d’enseigner/apprendre l’approche typologique des textes dans les cours de compréhension/production écrite ou orale.

Puisque la linguistique du texte connaît de nombreuses applications pratiques dont la didactique des langues étrangères et la traductologie, nous recommandons vivement son étude ; l’approche textuelle permet d’étudier les phénomènes linguistiques de façon plus systématisée.

Comme l’écrivait J.-P. Colin²⁹ :

Il semble que la linguistique textuelle soit en bonne voie de donner aux enseignants de langue vivante les armes nécessaires, ou plutôt les instruments méthodologiques, les pivots clefs (...) qui permettront aux apprenants du français langue étrangère de réussir à maîtriser les moments et les mouvements du discours français.

L’analyse du *Pagne noir* pourrait être aussi abordée d’autres points de vue linguistiques sans passer nécessairement par le fondement théorique élaboré par Adam. Pour une étude plus poussée, on pourrait également examiner les marques de l’énonciation qui apparaissent dans la plupart des cas sous forme de commentaires méta-narratifs.

Il faudrait enfin poursuivre les recherches en cours pour déterminer les points de divergence et de convergence entre le *texte* et le *discours*.

²⁸ SÖÛ (2001:386)

²⁹ Préface du traducteur, in *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Herbert Rück, 1980. Cité par ATMANI (2006: 19).

4.3 Validation des hypothèses

Au regard de nos résultats, nous proposons les observations suivantes en guise de réponse aux hypothèses que nous avons posées au départ de la présente étude.

La première hypothèse est la suivante : Que *Le Pagne noir* a une structure compositionnelle bien définie. Notre analyse révèle que les huit contes sur lesquels se base l'essentiel de la présente étude disposent d'une structure compositionnelle à dominance narrative avec la présence de tous les points forts de la séquence narrative : situation initiale, perturbation, transformation, résolution, état (situation) final.

La seconde hypothèse porte sur l'existence d'une séquence dominante: que parmi les séquences textuelles identifiées, il y a une séquence dominante. Notre analyse révèle que dans la plupart des cas, il y a une forte présence de séquences narratives, bien que celles-ci soient entremêlées de morceaux descriptif, argumentatif, explicatif et dialogaux.

La troisième hypothèse, selon laquelle l'ordre des macro-propositions dans la séquence narrative est *Situation initiale + Complication + Evaluation + Résolution + Situation finale*, est infirmée par les résultats de notre analyse. Nous avons observé que les huit contes sur lesquels se base l'essentiel de cette analyse ne commencent pas tous par une Situation initiale. L'ordre des macro-propositions pourrait varier selon le conte.

CONCLUSION GENERALE

La présente étude nous a permis de sortir de la grammaire traditionnelle pure qui est généralement consacrée à l'étude des règles grammaticales qui régissent le fonctionnement du langage au sein d'une phrase ; elle nous a permis de dépasser le cadre étroit de la phrase pour aborder la place des notions de cohésion et de cohérence. Nous avons donc essayé de voir s'il existait des caractères linguistiques spécifiques à chaque type de texte.

Nous avons entrepris d'appliquer les principes de séquentialisation textuelle proposés par Adam à l'analyse et à la description du *Pagne noir*.

Après avoir étudié quelques ouvrages clés en la matière, et hormis le survol que nous avons fait des différentes notions de *texte*, nous avons vu, brièvement, que les différentes approches en linguistique textuelle – énonciative, fonctionnelle, illocutoire et typologique – sont employées à titre complémentaire et que chacune d'entre elles ne s'occupe que d'un aspect particulier du problème.

En effet, aucune typologie, aussi satisfaisante qu'elle soit, ne pourra jamais rendre compte de la diversité et de la complexité de l'ensemble des productions textuelles humaines. Néanmoins, à défaut d'une typologie textuelle proprement dite, il est possible de repérer et d'identifier dans les textes des fragments et des segments constituant les schémas prototypiques plus restreints que sont les séquences (Condette, 2004).

A travers cette tentative d'application de la théorie de séquences compositionnelles ou configurationnelles de J.-M. Adam à une tâche précise, nous croyons avoir donné la

preuve que tout texte digne de ce nom a sa propre structure configurationnelle, le texte à l'étude étant dominé par la séquence narrative.

Après avoir posé un cadre théorique qui nous a permis de déconstruire un texte donné sous forme de macro propositions et de séquences, nous avons procédé à une description et à une analyse de notre corpus, *Le Pagne noir* dans le troisième chapitre à travers le cadre théorique que nous avons posé au départ.

Nous avons observé dans la plupart des textes un caractère pluriséquentiel, c'est-à-dire qu'il y a une forte présence des séquences narratives qui sont entremêlées, surtout, de morceaux descriptifs et dialogaux ; cela n'exclut pas l'occurrence des séquences explicatives et argumentatives.

Le cas de « La Cruche » (cf. 3.2.3) nous a permis de voir que le modèle de la narration pourrait ne pas commencer par la *Situation initiale* (**Pn1**) ; il pourrait commencer par n'importe quel autre moment ou élément du schéma narratif.

La thèse selon laquelle il n'y a pas de texte uniséquentiel est aussi l'un des constats auxquels nous avons aboutis. Chaque texte se définit par l'occurrence de plusieurs séquences qui contribuent globalement au tissage du texte en question. C'est ce caractère hétérogène qui donne à chaque texte ses séquences dominante et dominées. Nous avons considéré, à l'instar de R. Barthes (1966) que les enchâssements permettent de compenser la complexité du texte pour maximiser la compréhension.

Nous avons vu également que rien ne permet de déterminer l'appartenance d'un texte donné à tel ou tel prototype séquentiel puisque « c'est une opération de lecture-

interprétation qui confère au discours (textes) une certaine structure compositionnelle »
(Adam, 2009 : 196).

Pour terminer, nous avons également proposé des perspectives d'avenir principalement dans le domaine de la pédagogie et des pistes de réflexion à l'endroit de tous ceux qui auront pour ambition d'étudier le texte. Du point de vue scientifique, le cadre textuel adopté permet d'étudier de nouvelles valeurs que contractent marqueurs grammaticaux. Ce sont ces derniers qui distinguent les textes les uns des autres.

Nous abondons dans le même sens que J.-P. Simon qui estime que : « la grammaire de textes a pour but de délinéariser le message pour en extraire du sens, elle peut aider à apprendre à mettre en attente la compréhension, pour construire du sens plus que décoder simplement un message » (1997 :6).

Nous ne perdons pas de vue le fait que nous n'avons pas pu cerner – dans le présent travail – tous les aspects possibles que nous aurions bien voulu aborder, car nous estimons, tout comme L. Wittgenstein (1961), que « même si toutes les questions scientifiques possibles avaient reçu une réponse, nos problèmes de vie n'auraient pas encore été abordés » (*Tractatus*, 6 :52).

BIBLIO-SITOGRAFIE

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1976) : « Langue et texte : imparfait/passé simple », *Pratiques* 10, 49-68.
- ADAM, J.-M. (1978) : « La cohésion des séquences de propositions dans la macrostructure narrative », *Langue Française* 38 : 101-117.
- ADAM, J.-M. (1986) : « Dimensions séquentielle et configurationnelle du texte », *Degrés* 46-47, Bruxelles, b1-b22.
- ADAM, J.-M. (1987) : « Approche linguistique de la séquence descriptive », *Pratiques*, n°. 55, pp. 3-27.
- ADAM, J.-M. (1987) : « Textualité et séquentialité : l'exemple de la description », *Langue française*, 74, pp. 51-72.
- ADAM, J.-M. (1989) : « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », in Cl. Reichler (éd.), *L'interprétation des textes*, Paris : Les Editions de Minuit.
- ADAM, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle : théorique et pratique de l'analyse textuelle*, Liège : Mardaga.
- ADAM, J.-M. (1991) : *Langue et littérature : analyses pragmatiques et textuelles*, Paris : Hachette.
- ADAM, J.-M. (1994) : *Le texte narratif*, Paris : Nathan.
- ADAM, J.-M. (1997) : *Les textes: types et prototypes*, 3^e éd, Paris : Nathan, 2008, Armand Colin, 2^e éd., 2009.
- ADAM, J.-M. (1999) : *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan/HER.
- ADAM, J.-M. (2001) : « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de* et *comment faire* ? », In *Langages*, n° 141, pp. 10-27.
- ADAM, J.-M. (2003) : « Entre la phrase et le texte : la période et la séquence comme niveaux intermédiaire de cohésion », *Québec français*, n°. 128, pp. 51-54.
- ADAM, J.-M. (2005) : « La notion de typologies de texte en didactique du français : une notion “dépassée” ? » in *Recherches*, n° 42, pp. 11-23.
- ADAM, J.-M. (2005) : « Les sciences de l'établissement des textes et la question de la variation » in J.-M. Adam & U. Heidmann (éds.), *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève : Slatkine, pp. 69-94.
- ADAM, J.-M. (2005) : *La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, 2008.
- ADAM, J.-M. (2008) : « Note de cadrage sur la linguistique textuelle », in Durand J. Habert B., Laks B. (éds.), *CMLF 2008*, pp. 1483-1489.

- ADAM, J.-M. (2010) : « L'émergence de la linguistique textuelle en France : entre perspective fonctionnelle de la phrase, grammaires et linguistiques du texte et du discours », *Revista Investigações*, vol. 23, n° 2, pp. 11-47.
- ADAM, J.-M. (2011) : « La séquence narrative : histoire d'un concept et d'une recherche », *Conférence donnée lors du premier colloque du Réseau Romand de Narratologie, Université de Fribourg, les 20-21 mai 2011.*
- ADAM, J.-M. & PETITJEAN, A. (1989) : *Le Texte descriptif*, Paris : Nathan-Université.
- ADIKA, G.S.K. (1999): *An analysis of university students' expository discourse*, Thèse de doctorat, Legon : Université du Ghana.
- AMOSSY, R. (2000) : *L'argumentation dans le discours*, Paris: Nathan/HER.
- ANDERSON, M. & ANDERSON, K. (1997): *Text types in English*, South Melbourne: Macmillan Education.
- ANSCOMBRE, M. & DUCROT, O. (1988) : *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles : Pierre Mardaga.
- APOSTEL, L. (1980) : « Communication et action », in *Langage et contexte*, H. Parret & L. Apostel, (éds.), Amsterdam : Benjamins.
- APOTHÉLOZ, D. (1983) : « Eléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial », *Degrés* n° 35-36, Bruxelles.
- ARRIVÉ, M. (1973) : « Pour une théorie des textes poly-isotopiques », *Langages* 31, Paris, pp. 53-63.
- AUSTIN, J. L. (1962): *How to do things with words*, Oxford: Clarendon Press.
- BAKHTINE, M. (1975) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 1978.
- BAKHTINE, M. (1984) : *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- BARBAUD, P. (1985) : « L'opérateur de restriction *ne...que* et l'argumentation », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n°1, pp.153-170.
- BARTHES, R. (1966) : « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, pp. 1-27.
- BARTHES, R. (1973) : *Le plaisir du texte*. Coll. « Tel Quel ». Paris : Éditions du Seuil.
- BEAUGRANDE de, R.A. & DRESSLER, W. (1981): *Introduction to Text Linguistics*, London: Longman.
- BEAUGRANDE de, R.A. (1980): *Text, Discourse and Process: Toward a multidisciplinary Science of Texts*, London: Longman.
- BELLERT, I. (1970): « On a condition of the coherence of texts », *Semiotica*, n° 2.4, pp. 335-363.
- BENOÎT, J. & FAYOL, M. (1989) : « Le développement de la catégorisation des types de textes », *Pratiques*, n° 62, pp. 54-57.
- BENVENISTE, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- BERRENDONNER, A. & REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1990) : « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81 : 99-125.

- BLAIN, R. (1995) : « Discours, genres, types de textes, textes...De quoi me parlez-vous ? », *Québec français*, n° 98, pp. 54-57.
- BLUMENTHAL, P. (1991) : « La linguistique du texte dans quelques langues de spécialité », *Hermes, Journal of Linguistics*, 7, pp. 7-28.
- BOISSINOT, A. (1992) : *Les textes argumentatifs*, France : Bertrand-Lacoste/CRDP de Toulouse.
- BOREL, M.-J. (1981) : « L'explication dans l'argumentation : approche sémiologique », *Langue Française*, n° 50, Paris : Larousse.
- BOUFFIER, A. (2009) : « Une approche textuelle pour l'analyse de textes de recommandations médicales », *TAL*. Vol. 50 – n° 1/2009, pp. 35-59.
- BOURDIN, J.F. & DUHEM, P. (1972) : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages*, vol. 7 (26), pp. 59-74.
- BREMOND, C. (1973) : *Logique du récit*, Paris : Edition du Seuil.
- BRINKER, K. (1985) : *Linguistische Textanalyse. Eine Einführung in Grundbegriffe und Methoden*, Berlin : Erich Schmidt.
- BRONCKART, J.-P. (1985) : *Le fonctionnement des discours*, Paris : Delachaux-Niestlé.
- BRONCKART, J.-P. (1997) : *Activités langagières, textes et discours*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- BÜHLER, K. (1934) : *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena : Gustav Fischer.
- CANTÓN RODRIGUEZ, M^a Loreto (2005) : « Les écrits touristiques en cours universitaire de tourisme : typologie textuelle et discursive », in *CAUCE, Revista Internacional de Filología y su Didáctica*, n° 29, 2006, pp. 111-136.
- CARTER-THOMAS, S. (2000) : *La cohérence textuelle*, Paris : L'Harmattan.
- CARTER-THOMAS, S. (2009) : *Texte et contexte : pour une approche fonctionnelle et empirique*, Mémoire de synthèse, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.
- CERVONI, J. (1987) : *L'Enonciation*, Paris : PUF.
- CHAROLLES, M. (1978) : « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française* 38 : 7-41.
- CHAROLLES, M. (1988) : « Les plans d'organisation textuelle. Périodes, chaînes, portées et séquences », *Pratiques*, n°57 : 3-13.
- CHAROLLES, M. (1988b) : « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelle depuis la fin des années 1960 », in *Modèles Linguistiques*, n°. 10 (2), pp. 45-66.
- CHAROLLES, M. (1995) : « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, 29, pp. 125-150.
- CHARTRAND, S.-G. (2001) : « Les composantes d'une grammaire du texte », In *Correspondance*, tome VII, n° 1.

- CHERVEL, A. (1973) : « La grammaire traditionnelle et l'orthographe », In : *Langue française*, n° 20, pp. 86-96.
- CHUONG, Van VO (2003) : « La transposition didactique de la linguistique textuelle dans l'enseignement de la lecture en FLE », In *Formation et autoformation des enseignants de français, Séminaire régional de recherche-action*, Université de Cantho.
- COMBETTES, B. (1977) : « Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte », *Pratiques* 13 : 91-101.
- COMBETTES, B. (1983) : *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- COMBETTES, B. (1987) : « Types de textes et faits de langue », *Pratiques*, n° 56, pp. 5-17.
- COMBETTES, B. (1992) : *L'organisation du texte*, Metz : Université de Metz.
- COMBETTES, B. & FRESSON, J. (1975) : *Pour une linguistique textuelle*, Nancy : CRDP.
- COMBETTES, B. & KARABÉTIAN, E. S. (2002) : « Analyse linguistique des textes et stylistique », *Langue française*. N°135, pp. 95-113.
- COMBETTES, B. & TOMASONNE, R. (1988) : *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- CONDETTE, M.-H. (2004) : « Les textes : types et prototypes, Récit, Description, Argumentation, Explication et Dialogue », Note de lecture, Université de Lille 3.
- COOPER, C. (1983) : « Procédures » in P. Mosenthal, I. Tamor, S. Walmsley (éds.), *Research on writing: principles and methods*, New York: Longman, pp. 287-313.
- CORNISH, F. (2006) : « Relations de cohérence en discours : critères de reconnaissance, caractérisation et articulation cohésion-cohérence », *CORELA*, 2006.
- CULIOLI, A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- DADIÉ, B. (1955) : *Le Pagne noir : Contes africains*, Paris : Présence Africaine.
- DANEŠ, F. (1974) : « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text », *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague: Academia & La Haye, Mouton, pp. 100-128.
- DESCLÉS, J.-P. & GUENTCHÉVA, Z. (1987) : « Fonctions discursives du passé simple et de l'imparfait », in J. Greisch (éd.), *Le texte comme objet philosophique*, pp. 111-137.
- DEVILLA, L. (2006) : « Analyse de 'La linguistique textuelle – Introduction à l'analyse textuelle des discours' », *ALSIC*, vol. 9, n°1, pp. 259-275.
- DIJK van, T.A. (1972) : *Some aspects of text grammars: A study in Theoretical Linguistics and Poetics*, La Haye: Mouton.
- DIJK van, T.A. (1973) : « Grammaires textuelles et structures narratives », in *Sémiotique narrative et textuelle*, pp. 177-207, Paris : Larousse.
- DIJK van, T.A. (1977) : *Text and Context*, London-New York: Longman.

- DIJK van, T.A. (1980): *Textwissenschaft: Eine interdisziplinäre Einführung*, Tübingen: Max Niemeyer.
- DIJK van, T.A. (1981) : « Le texte : structure et fonctions, Introduction élémentaire à la science du texte » in A. Kibedi Varga (éd.), *Théorie de la littérature*, Paris : Picard, 63-93.
- DIK, S.C. (1997): *The Theory of Functional Grammar 1: The Structure of the clause*, 2^e édition révisée, édité par K. Hengeveld. Berlin: Mouton de Gruyter.
- DIMTER, M. (1985): « On text classification » in *Discourse and Literature: New Approaches to the Analysis of Literary Genres*, T. A. Van Dijk (éd.), Amsterdam et Philadelphia: John Benjamins.
- DISPAUX, G. (1984) : *La logique et le quotidien*, Paris : Minuit.
- DOLZ, J. & PASQUIER, A. (1994) : « Enseignement de l'argumentation et retour sur le texte », *Repères*, n° 10, pp. 163-178.
- DRESSLER, W. (1984) : « Tipologia dei testi e tipologia testuale », in *Linguistica Testuale*, L. Coveri et al., Bulzoni: Roma.
- DUCROT, O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris : Editions de Minuit.
- FAYOL, M. (1986): «Text typologies: A cognitive approach», in G. Denhière, J.P. Rossi (éds.), *Text and text processing*, Amsterdam: North Holland.
- FERNANDEZ-VEST, J. (1988) : « La linguistique textuelle en fenno-scandie », *In : Histoire Epistémologie Langage*, vol. 10 (1), pp. 131-150.
- FIRBAS, J. (1972): « On the Interplay of Prosodic and Non-Prosodic Means of Functional Sentence Perspective », in U. Fried, (ed.), *The Prague School of Linguistics and Language Teaching*, pp. 77-94, London: Oxford University Press.
- FIRBAS, J. (1986): « Thoughts on Functional Sentence Perspective, intonation and emotiveness », *Brno Studies in English*, 16, pp. 11-48.
- MARTIN, B. (2001) : *Organisation textuelle de l'éditorial : une comparaison France/Québec*, Thèse de doctorat, Stuttgart : Institut für Linguistik/Romanistik der Universität.
- GARDES-TAMINE, J. & PELIZZA, M.-A. (1998) : *La Construction du texte*, Paris : Armand Colin.
- GENETTE, G. (1969) : *Figures II. Essais*, Paris : Editions du Seuil.
- GÖRLACH, M. (2004): *Text types and the history of English*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- GRIZE, J.-B. (1990) : *Logique et langage*, Paris : Ophrys.
- GUELPA, P. (1997) : *Introduction à l'analyse linguistique*, Paris : Armand Colin.
- HALLIDAY, M.A.K & HASAN, R. (1976): *Cohesion in English*, London: Longman.
- HALTE, J.F. (1974) : « La grammaire et les textes », *Pratiques*, 3-4, pp. 45-60.
- HJELMSLEV, L. (1971) : *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris : Editions de Minuit.

- ISENBERG, H. (1978) : « Probleme der Texttypologie. Variation und Determination von Texttypen », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx Universität, Leipzig*, Gesellschaftliche und sozialwissenschaftliche Reihe, n° 5.
- ISENBERG, H. (1984) : « Texttypen als Interaktionstypen : Eine Texttypologie », *Zeitschrift für Germanistik*, n° 5, Leipzig, 261-270.
- JAKOBSON, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- JAKOBSON, R. (1973) : *Questions de poétique*, Paris : Seuil.
- JEANDILLOU, J.-F. (2010) : *L'Analyse textuelle*, Paris : Armand Colin (1997).
- KARABÉTIAN, E.S. (1999) : « Présentation » in *Langue Française*, n° 121, pp. 3-10.
- KASSAI, G. (1976) : « A propos de la linguistique du texte », *La Linguistique*, vol. 12 (2) : 119-128.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) : *L'Enonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996) : « Texte et contexte », in P. Schmoll (éd.), *Scolia 6*, Contextes : 39-60.
- KOR CHAHINE, I. (2009) : *Linguistique du texte : les rapports grammaire-texte en russe moderne*, Travail inédit présenté pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, Aix-Marseille.
- KRISTEVA, J. (1968) : « Problèmes de la structuration du texte », *Linguistique et Littérature*, 12, pp. 55-64.
- KWAWU, A. (2001) : *L'enchaînement des phrases dans la gestion de textes courts des étudiants de français de 'level 100' de l'Université de Cape Coast*, Thèse de Master, Cape Coast, Université de Cape Coast.
- LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire*, Paris : Minuit.
- LAFONT, R. & GARDES-MADRAY, F. (1976) : *L'introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse.
- LARIVAILLE, P. (1974) : « L'analyse morpho-logique du récit », *Poétique*, n° 19, pp. 368-388.
- LARIVAILLE, P. (2010/1982) : *Grammaire du conte merveilleux*, Lille : The Book Edition.
- LECLAIRE-HALTÉ, A. (1988) : « Elémentaire mon cher Watson : Explicatif et narratif dans le roman policier », *Pratiques*, n° 58, pp. 11-22.
- LONGACRE, R.E. (1982) : « Discourse typology in relation to language typology », S. Allen (éd.), in *Text Processing, Proceedings of Nobel Symposium 51*, Stockholm: Almqvist et Wiksell.
- LUNDQUIST, L. (1980) : *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague : Nyt Nordisk Forlag.
- LUNDQUIST, L. (1983) : *L'Analyse textuelle*, Paris : CEDIC.
- LUNDQUIST, L. (1986) : « Cohérence : marqueurs d'orientation argumentative et programme argumentatif », *Semantikos*, vol. 9, n° 2, pp. 1-20.

- LUNDQUIST, L. (1988) : « Linguistique textuelle en France », in G. Holtus et al. (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Hamburg : Niemeyer.
- LUNDQUIST, L. (1993) : « La cohérence textuelle argumentative : illocution, intention et engagement de consistance », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 22, n° 2, 1993, 109-138.
- MAINGUENEAU, D. (1976) : *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*, Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2000) : *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan (1998).
- MAINGUENEAU, D. (2001) : *L'énonciation littéraire II – Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris : Nathan/HER.
- MANN, W.C & THOMPSON, S.A. (1988): « Rhetorical structure theory: toward a functional theory of text organisation », *Text* 8, pp. 243-281.
- MAYAFFRE, D. (2007) : « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne, au corpus comme un plan. Bilan sur les travaux actuels de topographie/topologie textuelle », *Lexicométrie*, 2007.
- MEYER, M. (1992) : *Langage et littérature*, Paris : Presses Universitaires de France.
- MOHR-ELFADL, S. (2006) : *La phraséologie dans l'œuvre de Günter Grass : Etude thématique et pragmatylistique du roman 'Die Blechtrommel' et de sa traduction française ('Le Tambour')*, Thèse de doctorat, Université Marc Bloch-Strasbourg II.
- MOIRAND, S. (1990) : *Une grammaire des textes et des dialogues*, Paris : Hachette.
- MOLINIÉ, G. (2008) : « Linguistique du texte et de l'écrit : stylistique », in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds.), *CMLF 2008*, pp. 1507-1509.
- PARET, M.-C. & BLAIN, R. (1995) : « La structure compositionnelle des textes », *Québec français*, n° 99, pp. 54-57.
- PAVEAU, J.-F. & SARFATI, G.-E. (2003) : *Les grandes théories de la linguistique*, Paris : Armand Colin.
- PEPIN, L. (1998) : *La cohérence textuelle : l'évaluer et l'enseigner*, Laval : Beauchemin.
- PERELMAN, C. (1977) : *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, Paris : J. Vrin.
- PÉRY-WOODLEY, M.-P. (2001) : *Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle*, Université de Toulouse-LeMirail : ERSS.
- PETITJEAN, A. (1989) : « Les typologies textuelles », *Pratiques* 62 : 86-125.
- PETÖFI, J.S. & RIESER, H. (1973): *Studies in Text grammar*, Dordrecht: Reidel.
- PETÖFI, J.S. (1975) : *Vers une théorie partielle du texte*, Hambourg : Helmut Buske Verlag.
- PEYTARD, J. (1984) : « Problématique de l'altération des discours : reformulation et transcodage », *Langue Française* n°64 - Larousse.

- PHAÏM ÑÖÛC SÖÛ (2001) : *Lire en FLE : problématiques générales et questions propres au secondaire vietnamien*, Thèse de doctorat, Université de Rouen.
- QUAYSON, K. (2005): *Intertextuality in Toni Morrison's The Bluest Eye, Beloved, and Jazz*, Thèse de Master, Cape Coast, Université de Cape Coast.
- RANDALL, M. (1992) : « Contexte et cohérence : essai de pragmatique littéraire », *Etudes littéraires*, vol. 25, n° 1-2, pp. 103-116.
- RASTIER, F. (1989) : *Sens et textualité*, Paris : Hachette.
- RASTIER, F. (2001) : *Arts et sciences du texte*, Paris : PUF.
- RASTIER, F. (2004) : « Poétique et textualité », *Langage*, 38, n° 153, pp. 120-126.
- RÉCANATI, F. (1979) : *La transparence et l'énonciation*, Paris : Edition du Seuil.
- RICŒUR, P. (1977) : « Expliquer et comprendre. Sur quelques connexions remarquables entre la théorie du texte, la théorie de l'action et la théorie de l'histoire », *Revue Philosophique de Louvain*, 4, tome 75, n° 25, pp. 126-147.
- RICŒUR, P. (1986) : *Du texte à l'action*, Paris : Esprit/Le Seuil.
- RÜCK, H. (1991) : *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Paris : Hatier/Didier.
- SANDERS, J. & SANDERS, T. (2006): « Text and Text Analysis », in Brown, K. (éd.), *Encyclopedia of language and linguistics*, Amsterdam: Elsevier, pp. 597-607.
- SANDERS, T. & PANDER, M.H. (2006): « Cohesion and Coherence: linguistic approaches », in Brown, K. (éd.), *Encyclopedia of language and linguistics*, Amsterdam: Elsevier, pp. 591-595.
- SARFATI, G.E. (1997) : *Eléments d'analyse du discours*, Paris : Nathan.
- SAUSSURE de, F. (1972) : *Le Cours de linguistique générale*, éd. Cr. Tullio de Mauro, Paris : Payot.
- SCHNEUWLY, B. (1985) : « Typologie de texte et stratégie d'enseignement : un patchwork discursif », *Le Français Aujourd'hui*, 69, pp. 63-71.
- SCHNEUWLY, B. (1987) : « Quelle typologie de textes pour l'enseignement ? Une typologie des typologies », in Chiss J.L. et alii, (éds.), *Apprendre/Enseigner à produire des textes écrits*, Bruxelles : De Boeck, pp. 53-63.
- SCHWITALLA, J. (1978) : « Essais pour l'analyse de l'orientation et de la classification des dialogues », in *Stratégies discursives*, Lyon : PUL.
- SEARLE, J.R. (1969): *Speech Acts*, Cambridge: CUP.
- SIMON, J.-P. (1997) : « De la grammaire de phrases à la grammaire des textes », *Journal des Instituteurs*, n° 2 octobre, Paris : Nathan.
- SIMONIN-GRUMBACH, J. (1975) : « Pour une typologie du discours », in J. Kristeva et al. *Langue, discours, société*, Paris : Le Seuil.
- SLATKA, D. (1975) : « L'ordre du texte », *Etudes de linguistique appliquée*, n°. 19, pp. 31-42.
- TODOROV, T. (1968) : « Qu'est-ce que le structuralisme ? », *Poétique*, vol. 2, Paris : Edition du Seuil.

- TODOROV, T. (1981) : *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique*, Paris : Seuil.
- UGOCHUKWU, F. (1985) : « Le dialogue dans *Le Pagne noir* de Bernard Dadié », *Ethiopiennes*, 4, pp. 77-85.
- VANDENDORPE, C. (1995) : « Au-delà de la phrase : la grammaire du texte », in *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Montréal : Les Editions Logiques, pp. 83-105.
- VETTERS, C. (1993) : *Le Temps, de la phrase au texte*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- VIEHWEGER, D. (1990) : « Savoir illocutoire et interprétation des textes » in M. Charolles, S. Fisher, J. Jayez (éds.), *Représentation et interprétation*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 41-51.
- VIRTANEN, T. & WARVIK, B. (1987) : « Observations sur les types de textes », 8^e *Rencontre des professeurs de français de l'enseignement supérieur*, Publication du Département des Langues Romanes 6, Université d'Helsinki.
- WEIL, H. (1844) : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, Paris : Joubert.
- WEINRICH, H. (1973) : *Le Temps*, Paris : Le Seuil.
- WEINRICH, H. (1989) : *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier-Hatier.
- WERLICH, E. (1976) : *A Text Grammar of English*, Heidelberg: Quelle & Meyer.
- WITTGENSTEIN, L. (1961) : *Tractatus logico-philosophicus*, Paris : Gallimard.

OUVRAGES DE REFERENCE

- BROWN, K. (2006) : *Encyclopedia of language and linguistics*, Amsterdam: Elsevier.
- DUBOIS, J. (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Seuil.
- DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MARCELLESI, J.-P., MÉVEL, J.-P. (2007) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- DUCROT, O. & TODOROV, T. (1972) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.

SITOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1993) : « Le texte et ses composantes », *Semen*, 08, Configurations discursives, [En ligne], mis en ligne le 21 août 2007.
 URL : <http://semen.revues.org/document4341.html>. Consulté le 01 juin 2010.

ADAM, J.-M. & HERMAN, T. (2000) : « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin 1940 », *Semen*, 12, Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours, [En ligne], mis en ligne le 4 mai 2007.

URL : <http://semen.revues.org/document1862.html>. Consulté le 01 juin 2010.

DELBOUILLE, P. (1972) : « L'Analyse textuelle » *Etudes littéraires*, vol. 5, n° 2, p. 169-187, [En ligne]

URL : <http://id.erudit.org/iderudit/500235ar>. Consulté le 24 septembre 2010.

HEBERT, L. (2006) : « Le schéma narratif canonique », dans L. Hébert (dir.), *Signo* [En ligne], Rimouski (Québec), URL : <http://www.signosemio.com>. Consulté le 05 décembre 2010.

KYHENG, R. (2005) : « Hjeldmslev et le concept de *texte* en linguistique », In *Texto* [en ligne], septembre 2005, vol. X, n°3. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Kyheng/Kyheng_Hjeldmslev.html>. (Consulté le 02 novembre 2010).

LEGALLOIS, D. (2006) : « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés ». *Corela*, Numéros spéciaux, Organisation des textes et cohérence des discours. [En ligne] mis en ligne le 27 octobre 2006. URL: <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1288>. Consulté le 24/10/2010.

SALLES, M. (2006) : « Cohésion-cohérence : accords et désaccords », *CORELA*, Numéros spéciaux, Organisation des textes et cohérence des discours. Accessible en ligne à l'URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1299> (consulté le 24/10/2010).